

PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 90



MAI 2020

**LE COLONIAVIRUS NOUS TUE !
SORTONS VITE DU
CONFINEMENT COLONIAL.**



**L'EAU
SCANDALE
MULTIPLE.**

**SCANDALEUSE
INDEMNITE
SERVIE AUX
ESCLAVAGISTES**

**22 MAI
NEG
PÉTÉ CHENN
YO RACHÉ
LIBÈTÉ NOU!**

**CUBA :
SANTÉ POUR TOUS,
PRIORITÉ DU
GOUVERNEMENT.**

LE COLONIAVIRUS NOUS TUE ! SORTONS VITE DU CONFINEMENT COLONIAL.

Cette crise de pandémie n'est pas terminée mais il est possible de faire un bilan provisoire de la période que nous avons vécu.

Première réalité intangible, les martiniquais ont été écartés totalement de la gestion de la pandémie dans leur pays. Un préfet et un directeur de l'ARS exécutant des ordres parisiens ont tout géré contre l'évidence et contre la réalité.

Seconde réalité, l'absence de préparation et l'incompétence crasse du gouvernement français se sont répercutés mécaniquement en Martinique.

Le fait notable et particulier pour notre pays est que les autorités françaises ont laissé entrer le virus par leur incurie. En dépit de l'opacité (sinon le jemenfoutisme) des explications de l'ARS, il est clair que la grande majorité de la contamination provient de foyers extérieurs car les frontières martiniquaises n'ont pas été protégées à temps.



Les manifestations à l'aéroport de fin février ont été légitimes pour dénoncer l'attitude des autorités. Les protestations concernant la gestion erratique des bateaux de croisière sont un autre exemple.

Certes, le virus serait certainement arrivé mais plus tard et dans de moins grandes proportions si les mesures sanitaires avaient été prises dès qu'il le fallait.

Troisième élément, nous avons cumulé tous les avatars français comme l'absence de masques, l'exposition des soignants sans véritable protection, un matériel défectueux. Il aura fallu attendre l'arrivée d'un bateau de

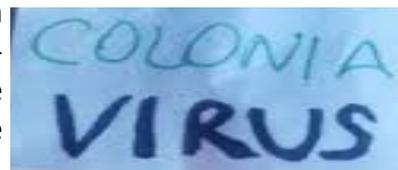
guerre à la mi-avril pour commencer à compenser ces manquements.

Les protestations des syndicats des soignants, des médecins, des infirmiers libéraux ont été légitimes. La création du collectif Covid-19 a été une réponse juste face à l'administration française.

Quatrièmement, le pouvoir colonial avec arrogance et prétention a snobé les médecins, les scientifiques martiniquais qui réclamaient des mesures spécifiques pour la Martinique. Il en est de même de nos « lulu badjol » qui ont été humiliés quand ils ont tenté de solliciter des explications.

Cinquièmement, si l'épidémie ne s'est pas transformée en catastrophe sanitaire, ce n'est pas du fait du pouvoir français mais par le fait que la pandémie a plus agi dans les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui ont 85% des morts sur la planète.

Cette crise n'a fait que démontrer l'état de dépendance de notre pays.



Si, en catastrophe, le gouvernement français a pris un décret permettant l'exercice en Martinique de médecins hors Union Européenne, c'est qu'il a admis l'absence d'un personnel suffisant dans notre pays. Et si finalement, il n'a pas été fait appel à du personnel cubain, c'est pour l'unique raison que la crise a pu être contenue et que le ridicule peut tuer.

Disons que dans le même temps, notre pays connaît une importante épidémie de dengue sans que rien de bien sérieux ne soit fait pour la combattre.

Pendant le confinement, les sargasses sont revenues montrant que l'État français n'a tou-



LE COLONIAVIRUS NOUS TUE !



jours pas trouvé ni véritablement cherché de solution à cette question alors qu'il s'agit d'algues fortement toxiques, une catastrophe de plus après notamment celle du chlordécone.

A quand la reconnaissance de cette catastrophe?

Le colonialisme est une plaie permanente et ne permet pas notre peuple de faire face sérieusement aux problèmes sanitaires, économiques et sociaux.

Cette crise a montré comment les Fabre, Hayot, Parfait,... pouvaient profiter du malheur des autres. Hayot a même fait venir des masques de Chine. Il en a « offert » une partie et vendu le reste alors que les soignants continuaient d'en manquer.

On a, à écouter les médias, (re) « découvert » la pauvreté puisque les associations de charité ont multiplié le nombre de repas distribués aux plus démunis. On ne combat pas la pauvreté mais on nourrit les pauvres pour qu'ils restent pauvres.

Ce n'est pas le coronavirus qui a créé cette pauvreté. Elle est la conséquence d'une société capitaliste injuste où une petite minorité accapare les richesses au détriment de la grande majorité.

Le coloniavirus frappe quotidiennement dans le monde. Il fait plus de victimes que le



COVID .

Les impérialistes avec leur politique colonialiste engendre la faim sur la planète en particulier dans les pays où ils imposent leur volonté conforme à leurs intérêts égoïstes contraire aux besoins des peuples.

Ce sont en permanence des populations entières qui en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et dans la Caraïbe, souffrent de la faim. L'an dernier ce sont 150 millions qui ont subi la famine. Ce sont des millions chaque année qui en meurent. Chaque jour on compte environ 23 000 victimes dont environ 9 000 enfants qui meurent parce qu'ils n'ont pas accès à l'eau, à la nourriture basique minimale.

Ceci signifie qu'il y a un enfant qui meurt de

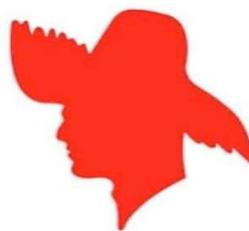


faim toutes les 10 secondes.

Pour avoir une idée plus juste des victimes de la politique impérialiste il faut ajouter toutes celles et tous ceux qui sont victimes des guerres qui sont menées au nom du libéralisme, qui tentent de fuir la misère et qui périssent sur le chemin de l'illusion, comme dans la Méditerranée où ailleurs.

C'est ce système capitaliste injuste prédateur qu'il faut combattre, c'est le colonialisme criminel qu'il faut abattre.

PROTÉGEONS NOUS DU



COLONIA-VIRUS

L'EAU : SCANDALE MULTIPLE

Parler de l'eau en Martinique est synonyme de scandale décliné au pluriel.

Ce sont des scandales qui circulent dans les tuyaux qui même fortement percés ne laissent pas fuir toute la substance des scandales qui alimentent l'eau depuis les captages jusqu'aux factures qui sont adressées aux consommateurs.

Depuis très très longtemps notre peuple est victime des magouilles et malversations qui régissent tout ce qui a trait à l'eau dans notre pays. Ceci est le résultat des arrangements entre élus où on trouve toutes les catégories, toutes les couleurs, et les gestionnaires qui ont des statuts divers, des missions variées, qui sont des mutations de filiations parfois multicolores, toujours complexes.

Ceci n'est pas un hasard, c'est le résultat de ce que l'eau, ce bien si précieux pour notre vie, pour notre santé, plus de 60% de notre corps est composé d'eau, est exploité par les capitalistes d'un bout à l'autre de la chaîne du circuit complet de l'eau (captage, production, traitement, acheminement, distribution, facturation). Dans notre pays le statut colonial avec la complicité malfaisante d'élus, leur a offert depuis nanni nannan, notre peuple comme une proie facile qu'ils ont, morcelée, dépecée, empoisonnée, ruinée. Là encore ce sont les pauvres, les plus démunis, qui sont comme toujours les premières victimes.

Ouvrir le robinet, un réflexe pour boire et se laver au quotidien, pour maintenir une hygiène sanitaire. Ceci, de nombreuses Martiniquaises, de nombreux Martiniquais en sont privé-es régulièrement, de plus en plus fréquemment et pour des durées de plus en plus longues. C'est un scandale car ce n'est pas dû aux variations climatiques, au carême, mais à l'incurie des gestionnaires qui se renvoient le jet d'artifices et de fables pour tromper le peuple.

Les mêmes sociétés modelées au gré des circonstances, présentées par certains comme des experts émérites de l'eau, sévissent dans le business de l'eau depuis un demi siècle, ce qui les intéresse ce sont leurs bénéfices et non la satisfaction du consommateur, même au prix



d'un énorme gaspillage néfaste à la société.

Nul doute que la Martinique détient le record des fuites d'eau, 50% de l'eau se perd à cause de canalisations pourries, perte d'eau et d'euros, cela a de quoi plomber le rendement. C'est 1 litre sur 2, (des millions de m³ par an), quantité d'eau gaspillée qui serait utile aux agriculteurs notamment dans le sud qui en ont besoin, quantité d'eau payée par les consommateurs avant d'arriver chez eux, somme perdue qui pourrait alléger les difficultés auxquelles sont confrontées nombre de familles.

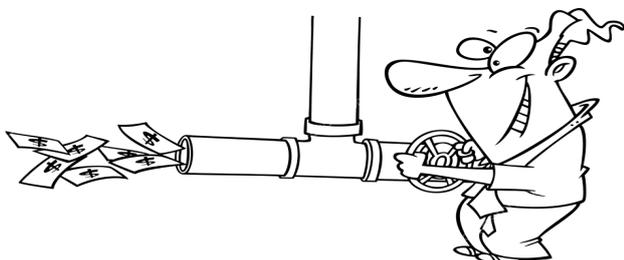
Il s'agit d'un crime colonial, d'un crime départemental, d'un crime régional, d'un crime communal, d'un crime territorial, d'un crime français, un crime de toutes celles et tous ceux qui ont géré, qui gèrent, les nombreuses institutions qui ont eu, qui ont, la responsabilité de l'eau. La victime, le peuple Martiniquais, est en droit de demander dédommagements et réparation.

A QUAND UNE INVESTIGATION SÉRIEUSE DANS CES EAUX TROUBLES ?

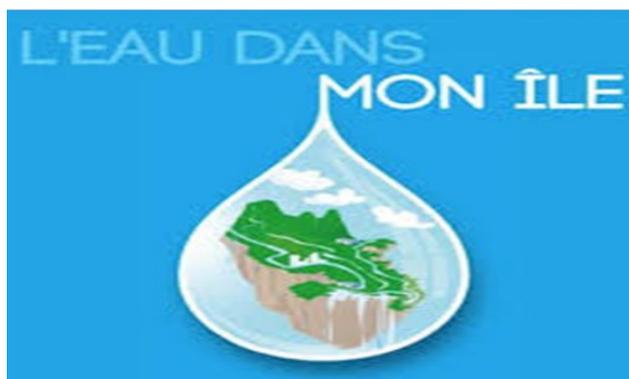
A quand une enquête conséquente sur la gestion de l'eau de notre pays ?

Il est de notoriété publique que cette gestion opaque (favoritisme, irrégularités, illégalités, pots de rhum et/ou de vin, travaux financés non effectués, ouvrage payé non réalisé, études payées en totalité non menées à terme, mêmes études réalisées à plusieurs reprises, payées plusieurs fois, corruption, financement de partis, non réclamation de sommes dues, moyens mis au service d'élus, matériaux offerts, voyage en yacht, croisières) mérite d'être auscultée et lavée à grande eau.

Il fut un temps où on a entendu parler d'un Malfini qui colportait des éléments sur gabe-gies et magouilles, il semble qu'il ait mal fini dans ces eaux croupies, où aucun procureur ne se soit senti concerné, ou aurait-il préféré balancer cela dans les poubelles de la justice



L'EAU : SCANDALE MULTIPLE



française.

DES REVENDICATIONS LÉGITIMES

Aujourd'hui face à la situation catastrophique, les revendications sont multiples :

- Une seule institution pour tout ce qui a trait aux eaux sur l'ensemble du pays.
- Un seul organisme ayant la responsabilité de l'adduction d'eau sur tout le territoire assumant tout le processus depuis le captage jusqu'à la facturation aux usagers.
- Une structure de surveillance collective de l'eau incluant des représentants de tous ceux qui interviennent à un niveau quelconque, qui assument une responsabilité quelle qu'elle soit, en rapport avec l'eau (autorités politiques, scientifiques, techniciens, associations écologiques, consommateurs...)
- Un prix unique de l'eau dans toute la Martinique
- Facturation du m³ d'eau au prix coutant
- Transparence sur les taxes payées sur l'eau livrée et sur l'eau usée rejetée
- Suppression de l'abonnement à payer sur chaque facture
- Abrogation du forfait initial consistant à faire payer au consommateur une quantité d'eau quand il n'a rien consommé.
- Abolition de l'escroquerie qui consiste à faire payer le même volume d'eaux usées que la quantité d'eau arrivée dans un foyer.
- Respect de la loi qui interdit de couper l'eau à un foyer de consommateur même en cas de non paiement de facture.
- Non réclamation de paiement des sommes liées à une fuite manifeste constatée.
- Réfection de l'ensemble du réseau pour éviter les fuites scandaleuses qui entraînent des charges indues payées par les consommateurs.
- Construction de barrages collinaires pour une optimisation de la ressource en adéquation

avec la biodiversité et l'écologie.

- Application des prescriptions pour les périmètres de sécurité sur les zones de captage.
- Garantie de la fourniture d'une eau au robinet totalement exempte de pesticides et autres poisons et non une eau dite potable, mais non buvable car contenant des résidus de produits toxiques qui empoisonne au quotidien.
- Prospections en matière de potentialité de nappes phréatiques.
- Intégration de tout le réseau dans un schéma interconnecté sur tout le territoire.
- Mise aux normes parasismiques des réservoirs.
- Maintien en permanence de citerne mobile disponible dans chaque commune.

POUR UNE MOBILISATION SALVATRICE

L'eau cette nécessité vitale, pour notre bien être, ne doit pas être une marchandise permettant de faire des bénéfices. Elle doit être entre les mains de notre peuple pour une gestion égalitaire, solidaire et durable.

Il est temps que soit mis fin à l'incurie et à la dilapidation patente dans le domaine de l'eau.

Il est temps, il est grand temps, que tous les obstacles à cet objectif soient balayés par une mobilisation consciente et salvatrice des masses populaires en toute légitimité.

Une illustration de plus de la nécessité que nous Martiniquaises, Martiniquais, soyons conscient-es que nous n'avons rien à attendre du système colonialiste oppresseur, prédateur, pour notre présent, pour notre devenir.



**Dlo nou sé ta nou, sé ba nou, sé nou
ki pou mennen bak-la ofil-aplon.**



MACRON PROFITE DE LA CRISE SANITAIRE POUR FRAPPER LES TRAVAILLEURS

Depuis que Macron est rentré en politique (ministre de l'économie du gouvernement Hollande), une des ses obsessions est la casse du code du travail. Il est à l'origine de la campagne considérant que cet ouvrage était trop gros et qu'il fallait l'amincir. Or, si le code du travail est gros, c'est qu'il est la somme de toutes les luttes des travailleurs contre le patronat depuis la fin du XIX^e siècle.

Sous Hollande, il avait été à l'origine de la loi « El Khomri » qui avait détricoté au profit du patronat la protection des travailleurs. Quand il est devenu président, il a nommé comme ministre du travail une ancienne DRH. Cette femme avait mené une opération boursière au même moment où elle lançait un plan collectif de licenciement. Elle avait gagné des millions d'euros. C'est la première fois dans l'histoire de la République que le ministre du travail est une millionnaire. Comble de tout, le nouveau secrétaire d'Etat des retraites est aussi un ancien DRH (*Directeur des Ressources Humaines*) d'une chaîne de supermarchés qui avait voulu licencier un délégué syndical ayant donné à un SDF un pain au chocolat rassis !

Cette Dame Pénicaut a déjà fait une loi étrillant le code du travail, particulièrement en diminuant le nombre et les droits des délégués du personnel et des comités d'entreprise. Elle a aussi supprimé les CHSCT (*Comité d'hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail*). Bref, elle a soumis les travailleurs à l'arbitraire patronal.

Macron, Pénicaut ont sauté sur l'occasion de la crise sanitaire pour s'en prendre encore aux travailleurs.

La loi d'urgence sanitaire votée sans débat sérieux a permis au gouvernement de prendre d'importantes dispositions législatives par ordonnances. Il en a pris pas moins de 30.

Certaines augmentent scandaleusement (et sans relation aucune avec l'épidémie !) le pouvoir des patrons contre les travailleurs.

Jugez-en :

- La durée quotidienne maximale de travail peut passer de 10 à 12 heures

- La durée hebdomadaire maximale de travail peut passer jusqu'à 60h au lieu de 48 !
- Le temps de repos quotidien entre deux journées de travail peut être réduit à 9 heures au lieu de 11 heures !
- L'employeur peut avec un délai d'un jour franc (au lieu de 30 jours) modifier les congés payés ou la prise des RTT.
- Il peut imposer ou fixer jusqu'à 6 jours de congés, mesure à ce jour inexistante.
- Enfin, il peut imposer dans le cadre des RTT une limite de 10 jours.

Tout cela selon le bon plaisir de l'employeur. L'ordonnance prévoit que ces dispositions seront valables jusqu'à la fin 2020 !

On a aussi parlé du chômage partiel et présenté cela comme une facilité pour les travailleurs. Le gouvernement a en effet facilité pour les patrons l'inscription des salariés dont l'activité n'était plus possible. Néanmoins, si cela permet, en l'état, d'éviter le licenciement, les médias omettent de dire que les salaires perçus par les travailleurs concernés vont baisser de près de 16%, sauf si le patron accepte de combler l'écart. Mais l'ordonnance est silencieuse là-dessus.

Pour terminer, le gouvernement a promis que les salariés « héroïques » (soignants, caissières, éboueurs, etc....) allaient toucher une prime entre 500 et 1500 euros. Pour le moment, même cette mendicité n'est pas acquise chez Fabre, Hayot ou Parfait... Pour les plus démunis, on a donné 100 euros par personne et aussi augmenté les subventions pour les associations distribuant des repas.

La politique « sociale » de ce gouvernement est pour les plus riches contre les plus démunis !



22 MÉ

Dépi tan lontan,
An tan djab té ti bolonm,
Yo féré libèté
Avan i rivé
An lapot maléré ;
Dépi tan-tala,
Mwen lé di : dépi tjek tan,
Pa ni jou ki pasé
Maléré pa chèché
Jou libèté...
MÉ LIBÈTÉ PA NI JOU :
Libèté sé an chimen
Pou jòdi jou
Kon pou dimen !
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté sé jou an jou
An goumen ou ka mennen !
Libèté sé an biten
Pou pran a dé lanmen
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté sé an bizwen
Pou sa ki san ayen !
Libèté sé an grenn
Tout jou bon pou simen !
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté sé an gran van
Ka souflé an tout tan !

Libèté sé an pawòl
Pou sa ki pa ni wòl !
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté sé douvan jou
Ka baré moun-a-sou !
Libèté sé bon-maten
Ka woté'w an siren !
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté sé an tanbou
Ka wouklé an tjè-nou !
Libèté sé an chaltouné
An mawonnèz ka pòté !
22 Mé : Jou libèté !
Mé libèté pa ni jou :
Libèté ni tout jou
Pou rivé an bojou !

(JOURNAL DJOK)

*Nou chanjé dézoutwa bagay asou manniè
matjé (GEREC 2)*



QUESTIONS D'AUJOURD'HUI SUR LA SCANDALEUSE INDEMNITE SERVIE AUX ESCLAVAGISTES APRES L'ABOLITION

Le 22 Mai 1848, ce jour que nous glorifions est l'une des plus belles dates de notre Histoire, ce jour où nos valeureux **ancêtres** ont brisé les chaînes de l'esclavage. Ce jour qui marque l'aboutissement de longues luttes menées par des femmes et des hommes qui ne se sont jamais résignés à l'asservissement.

Cependant les colons esclavagistes tout comme l'État français ont su préserver leurs intérêts. Les premiers leurs intérêts de classe et de caste, les seconds leurs intérêts d'État colonial.

Comble de l'immoralité et de cynisme les bourreaux ont été les bénéficiaires de juteuses indemnités pour leurs « pertes ».

Ce traitement tout particulier de la transition d'une société coloniale esclavagiste vers une société coloniale post esclavagiste n'est pas sans conséquence sur notre réalité d'aujourd'hui, fruit d'un cheminement murement élaboré.

1848 : UN SYSTÈME ESCLAVAGISTE EN PLEINE DÉCOMPOSITION

En ce début du 19^{ème} siècle la prospérité des colons n'est plus au beau fixe.

Sur le plan économique l'introduction du sucre de betterave sur le marché français qui génère une « guerre des deux sucres » ne fait pas les affaires des colons.

De plus la production de sucre de canne diminue en raison des techniques rudimentaires encore employées mais aussi du fait de la tension sociale.

Les révoltes d'esclaves se multiplient : 1811 et 1831 à St Pierre. 1822 au Carbet.

Le ralentissement au travail s'étend. Le conseil colonial dans sa séance du 18 Août 1846 note *« Dans plusieurs communes ont éclaté des troubles fâcheux, des désordres graves, ... une force d'inertie contre laquelle la loi est aujourd'hui impuissante, paralyse le travail. »*

En 1848, le gouverneur se plaint au ministre des colonies : *« La diminution du travail parmi les ateliers m'a été signalée unanimement par tous les propriétaires »*. Cette inertie générali-

sée sur les habitations témoigne d'une concertation globale, d'une stratégie des esclaves pour mettre à mal le système.

La population blanche a perdu sa quiétude et ne dort plus sur ses deux oreilles.

L'extension du marronnage. Du fait de l'abolition de l'esclavage par les anglais, les îles voisines deviennent des terres d'accueil pour les marrons.

Schœlcher estime à 600 le nombre des esclaves de Saint-Martin qui se sont réfugiés à ANGUILLA.

Les marrons de la Martinique s'enfuient vers Sainte-Lucie.

Leur nombre estimé varie entre 600 et 800. Les marrons de la Guadeloupe à la faveur du tremblement de terre de 1833 sont plus d'un millier à trouver refuge à la Dominique. De la Guyane certains marrons partent pour Trinidad.

Au sommet de l'État français l'exemple d'Haïti devient un cauchemar. La défaite militaire imposée à la puissante armée de Napoléon par des insurgés en guenilles mais déterminés à sauvegarder leur liberté, le sort réservé aux blancs, la proclamation de l'indépendance en 1804 laissent sous le choc les gouvernants comme les abolitionnistes (y compris ceux qui envisageaient une abolition par étapes sur des années). Ils comprirent que le système s'écroulait à vitesse accélérée et que pour « sauver » leurs colonies il fallait consentir l'émancipation comme l'avaient compris 14 ans plus tôt les anglais dans les îles voisines.

DES AMÉLIORATIONS DÉRISOIRES

Avant d'en arriver là ils tentèrent comme à leur habitude d'amadouer avec des réformes comme celles contenues dans la loi dite MACKAU du 18 juillet 1845. Cette loi affirme donner la capacité juridique aux esclaves ainsi que la possibilité des biens. Elle réduit la durée du travail à 9H30 par jour. Cette loi autorise les esclaves à acheter à leur maître leur liberté avec contrepartie l'obligation de signer un contrat d'engagement de 5 ans avec l'ancien maître.

Pour favoriser ce rachat l'ordonnance du 19

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI SUR LA SCANDALEUSE INDEMNITE SERVIE AUX ESCLAVAGISTES APRES L'ABOLITION

juillet 1845 ouvre un crédit de 400 000 francs au profit des esclavagistes qui affranchissent. Les derniers reçoivent une participation de l'esclave (un pécule amassé par la vente des produits du petit lopin de terre qui parfois leur était attribué non par bonté mais pour éviter la famine de leur main d'œuvre et la perte de leur « capital ») mais aussi un dédommagement de l'État qui préfigure déjà l'indemnité qui leur sera accordée en 1848.

L'ordonnance du 4 juin 1846 poursuit les « améliorations » en limitant à 15 jours la durée maximale de la peine d'emprisonnement qu'un planteur peut infliger à son esclave sur l'habitation. Elle interdit au maître de mettre des chaînes à leurs esclaves et d'administrer le fouet sur le lieu de travail aux femmes et aux enfants.

Même ces dispositions ne sont pas respectées.

Toutes ces lois, toutes ces ordonnances qui interviennent sur fond de rébellions sociales sont destinées à calmer les esprits et à pérenniser le système esclavagiste. Elles ne sont d'aucun effet sur la détermination des captifs. Pour eux il ne s'agit plus d'accommoder le régime de l'esclavage mais de conquérir leur liberté. La plupart des émissaires du gouvernement et du clergé notent tous que « les colonies sont dans une situation violente pleine d'incertitude ». Certains planteurs avouent leur crainte d'être égorgés. Schœlcher note dès 1846 que « les Blancs ne pouvaient plus rester maîtres puisque les Noirs ne pouvaient plus être esclaves »

EN FRANCE LA RÉVOLUTION DE 1848 BOULEVERSE LA DONNE POLITIQUE

En France la révolution de 1848 met fin à la monarchie de Juillet. Les républicains arrivent au pouvoir.

Le gouvernement provisoire proclame le 4 Mars 1848 le principe de l'abolition et nomme une commission de 7 membres présidée par Schœlcher pour y donner suite.

Le 27 Avril 1848 le gouvernement provisoire proclame l'abolition mais prend soin de sauvegarder les intérêts des colons.

Il prévoit dans son article 5 : « L'Assemblée nationale réglera la quotité de l'indemnité qui devra être accordée aux colons »

La loi de 1849 précise que : « Dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion, il est alloué une indemnité aux colons dépossédés en exécution des décrets du 27 Avril 1848 »

INDEMNISER LES BOURREAUX QUELLE MONSTRUOSITÉ !

En proclamant que les colons ont été « dépossédés » les « abolitionnistes » considèrent que les captifs étaient la possession légitime des esclavagistes et qu'ils étaient des biens meubles comme le proclamait le code Noir de Colbert dès 1685. En cédant aux colons sans guère d'opposition, les abolitionnistes ont montré que leur abolition n'avait plus rien à voir avec celle de 1794 qui répondait à un principe contenu dans la déclaration des droits de l'homme issue de la Révolution de 1789 selon laquelle « les hommes naissent libres et égaux en droit ». Principe défendu par Robespierre déclarant préférer l'abandon des colonies plutôt que celui d'un grand principe universel.

En 1848 les abolitionnistes habités par les principes uniquement humanistes ne dominent pas le débat. Les abolitionnistes sont davantage des abolitionnistes de raison qui ont comme préoccupation essentielle de garder la main mise sur les colonies tout en concédant une abolition devenue inévitable. Le moyen de concilier ces 2 objectifs : assurer une indemnité conséquente aux colons.

En 1842 Schœlcher est favorable à l'indemnité. Il déclare : « Nous croyons et avons toujours cru qu'elle est due car même si l'esclavage est une institution contre nature les colons ont acheté sous la garantie des institutions du pays »

A l'inverse dès 1832, BISSETTE se prononce contre cette indemnité en déclarant que l'acte d'abolition « n'est pas une dépossession, une expropriation pour cause d'utilité publique mais un rétablissement d'un droit... l'indemnité serait IMMORALE... »

En 1835, BISSETTE n'admet que l'indemnité des esclaves : « Entre le maître et l'esclave il ne peut être question d'indemnité. Si l'on voulait absolument en établir une, ce serait le maître qui la devrait pour réparation de la violence physique et morale qu'il a exercé »

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI SUR LA SCANDALEUSE INDEMNITE SERVIE AUX ESCLAVAGISTES APRES L'ABOLITION

contre lui »

Certains abolitionnistes se sont voilés la face en feignant de considérer que le versement par l'État d'une somme aux colons ne constituait pas une indemnité mais un dédommagement pour la perte subie.

On se demande bien de quelles pertes parlent ces hypocrites quand les colons esclavagistes ont bénéficié du travail gratuit de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, travail effectué de surcroît sous le fouet, les vexations, les tortures.

En 1848 le principe de l'indemnité aux colons étant acquis, Schœlcher propose d'étendre une indemnité aux esclaves, ainsi que l'attribution d'un lopin de terre à titre de dédommagement. Il propose également « *l'expropriation des terres usurpées par les familles de planteurs depuis les débuts de la colonisation* ». Ces propositions sont immédiatement rejetées. Preuve que les marques d'attention du gouvernement étaient exclusivement tournées vers les colons réservant une totale indifférence aux victimes du crime.

LE SALAIRE DU CRIME : DE JUTEUSES INDEMNITÉS

Les lois de Janvier et d'Avril 1849 détaillent les modalités de l'indemnité qui comprend 3 volets :

- Une rente de six millions payable pendant 20 ans dont 1 507 885 F par an pour les esclaves de Martinique.
- Une tranche d'indemnité de six millions payable rapidement dont encore 1 507 885 F pour la Martinique
- Un prélèvement pour la formation des banques.

La répartition est confiée à une commission et un taux est fixé par esclave soit en Martinique 430F pour chacun des 72 859 esclaves recensés.

L'injection de ces sommes considérables dans l'économie de la colonie contribuera à modifier les structures de production ainsi que la répartition foncière.

DES SOMMES CONSIDÉRABLES AU SERVICE DE TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES

Au moment de l'abolition 352 habitations assurent la production de sucre au moyen de moulins rudimentaires (moulins à bêtes, moulins à eau, moulins à vent). Ce vieux procédé est déjà dépassé par les usines à vapeur qui fournissent une production bien supérieure et de meilleure qualité au Brésil notamment.

Les planteurs qui doivent affronter la concurrence du sucre de betterave produit en France dans les usines à vapeur se doivent de reconsidérer leurs procédés de production et se moderniser en investissant pour l'implantation de ces nouveaux fleurons de la révolution industrielle qui sont désormais les usines centrales à vapeur.

Ces usines coutent très chers et mobilisent des capitaux importants. Mais comme par hasard l'argent est là.

L'argent de l'indemnité, l'indemnité généreusement octroyée aux planteurs. L'indemnité dont une partie est réservée expressément à la création de banques. Ainsi seront créés la Banque coloniale de la Martinique et la Société de crédit colonial transformée en Société de crédit foncier colonial.

Ces banques fournissent aux planteurs des avances sur salaires, des prêts pour règlement des traites et surtout des prêts pour le financement des nouvelles usines et même pour l'amélioration de l'outillage des sucreries.

En peu d'années le paysage agricole de la Martinique se restructure.

Les usines centrales à vapeur remplacent progressivement la multitude de sucreries. En 1890, 21 de ces usines sont réparties dans le



QUESTIONS D'AUJOURD'HUI SUR LA SCANDALEUSE INDEMNITE SERVIE AUX ESCLAVAGISTES APRES L'ABOLITION

pays.

Les habitations demeurent mais perdent leur autonomie. Elles ne sont plus désormais que des pourvoyeuses de canne à l'usine centrale.

De nombreuses petites habitations incapables de s'endetter ou d'honorer leurs échéances disparaissent. Les colons blancs les plus fortunés c'est-à-dire ceux dont le capital était déjà, important et qui reçurent une indemnité conséquente un raison du nombre d'esclaves dont ils disposaient sont les grands bénéficiaires de cette « évolution ». Ils entrent au capital des banques, les dirigent et ne se gênent pas pour provoquer sans état d'âme la ruine des petits colons endettés.

C'est ainsi que de nombreuses petites habitations disparaissent ainsi que de petites distilleries.

Il s'opère ainsi une formidable concentration de la propriété et de l'industrie sucrière.

Bon nombre de sucriers se transforment en planteurs de canne liés à l'usine. Les intérêts des planteurs, des usiniers, des commerçants s'imbriquent et forment une puissance. La puissance d'une minorité dominante.

À l'ancien ordre économique assuré par des centaines de petits planteurs se substitue une caste solidaire de « grandes » familles plus réduite, plus concentrée.

Dans l'impossibilité de pérenniser la société esclavagiste le gouvernement français a organisé le jour d'après, c'est-à-dire la nouvelle formule de la société coloniale. La série de Décrets suivant celui du 27Avril 1848 sur l'abolition marquent nettement sa volonté de gérer la colonie au mieux des intérêts de la France. Ces Décrets fixent un cadre nouveau pour l'administration de la colonie dans les domaines les plus importants tels que l'organisation de l'instruction publique, l'organisation des ateliers nationaux, les impôts directs et indirects, les élections, les recrutements dans l'armée, les banques...

En renforçant la suprématie des colons il a hiérarchisé durablement la société coloniale.

Cette hiérarchisation qui permet à une caste, celle des grands blancs de la période esclavagiste devenus les békés d'aujourd'hui de préserver les soubassements de la société coloniale.

Maîtresse du foncier, en particulier du foncier agricole elle impose une agriculture coloniale allant à l'encontre des intérêts du pays.

Maîtresse du commerce, de l'importation elle fait de notre pays un marché de consommation au détriment d'un développement réel.

Sa boussole ne pointe que dans une unique direction : la préservation de ses intérêts égoïstes.

PAS D'APAISEMENT SANS RÉPARATION

En ce 172^{ème} anniversaire de la liberté conquise par nos ancêtres proclamons haut et fort comme l'a proclamé fièrement Toussaint Louverture à Bonaparte que « Ce n'est pas une liberté de circonstance que nous voulons, c'est l'adoption d'un principe que tout homme né rouge, noir ou blanc, ne peut être la propriété de son semblable... »

En niant ce principe en payant une sorte de rachat, en récompensant les auteurs du crime, en les dotant grassement, en leur permettant d'assurer leur domination ainsi que celle de leur dynastie l'état français a perpétué ce déficit d'humanité qui frappait nos ancêtres lorsqu'ils furent expulsés de l'espèce humaine et qui nous atteint aujourd'hui encore au travers de la domination coloniale qui entend nous exterminer à petit feu.

Sans légitime réparation du crime, sans réparation de cet abominable injustice il n'y a pas de paix possible, il n'y a pas d'apaisement possible .

Apaisement et réparation avec comme corollaire premier, la mise en application du droit de notre peuple à disposer de lui-même.

Librement.

liberté

20 MAI 1802

Napoléon Bonaparte légalise à nouveau l'esclavage.

Le mois de Mai est synonyme de liberté du fait du combat victorieux de nos ancêtres, mais c'est aussi un mois de renforcement du système criminel de l'esclavage.

La Révolution Française de 1789, par son décret de Février 1794, avait proclamé l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Elle n'a pas été traduite dans les faits chez nous du fait de l'occupation de notre pays à cette période par les Anglais, à la satisfaction des békés.

Napoléon Bonaparte suite à son coup d'État du « 18 Brumaire » profitant de son pouvoir personnel totalitaire, a pris un décret le 20 mai 1802 pour légaliser à nouveau l'esclavage. Dans le contexte de l'époque avec l'esprit colonial dominant la bourgeoisie française applaudit fortement : la France en maintenant le trafic négrier, en renforçant le système esclavagiste, va pouvoir continuer à disputer à l'Angleterre la primauté dans la domination coloniale mondiale.

Il faut dire que l'abolition décidée 8 ans plus tôt n'avait été réellement appliquée qu'en Haïti et en Guadeloupe, ce qui explique la réaction dans ces 2 pays de la population qui opposa une forte résistance qui est illustrée notamment par les combats menés par Delgrès et Toussaint Louverture.

Les mobilisations des esclaves ou des anciens esclaves, inquiètent le pouvoir colonialiste français et Napoléon entend y maintenir l'ordre colonial garant de la prospérité de l'empire qu'il veut bâtir.

Les mesures prises pour l'application de ce décret visent à fortifier le système socio économique, renforcer les règles légales posées par le code noir, confortant les droits des maîtres des nègres esclavagisés.



LE DÉCRET DU 20 MAI 1802

Au nom du peuple français, BONAPARTE, Premier Consul, proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 30 floréal an X, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le 27 dudit mois, communiquée au Tribunat le même jour.

DECRET

Art. 1er - Dans les colonies restituées à la France en exécution du traité d'Amiens, du 6 germinal an X, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

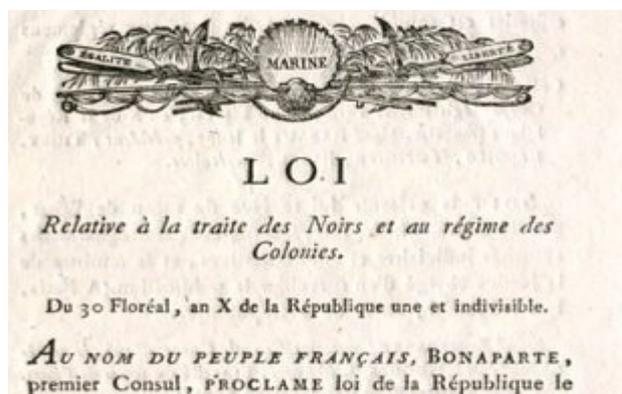
Art. 2 - Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Art. 3 - La traite des noirs et leur importation dans lesdites colonies, auront lieu, conformément aux lois et règlements existants avant ladite époque de 1789.

Art. 4 - Nonobstant toutes lois antérieures, le régime des colonies est soumis, pendant dix ans, aux règlements qui seront faits par le Gouvernement.

Paris

Le 10 Prairial an X de la République
Bonaparte, Premier Consul



**Napoléon grand héros national français
ou
Grand criminel de guerre,
Grand criminel contre l'humanité.**

PROCLAMATION DU 10 MAI 1802

À L'UNIVERS ENTIER

« LE DERNIER CRI DE L'INNOCENCE ET DU DÉSESPOIR »

C'est dans les plus beaux jours d'un siècle à jamais célèbre par le triomphe des lumières et de la philosophie qu'une classe d'infortunés qu'on veut anéantir se voit obligée de lever la voix vers la postérité, pour lui faire connaître lorsqu'elle aura disparu, son innocence et ses malheurs.

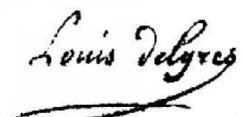
Victime de quelques individus altérés de sang, qui ont osé tromper le gouvernement français, une foule de citoyens, toujours fidèles à la patrie, se voit enveloppée dans une proscription méditée par l'auteur de tous ses maux. Le général Richepance, dont nous ne savons pas l'étendue des pouvoirs, puisqu'il ne s'annonce que comme général d'armée, ne nous a encore fait connaître son arrivée que par une proclamation dont les expressions sont si bien mesurées, que, lors même qu'il promet protection, il pourrait nous donner la mort, sans s'écarter des termes dont il se sert. À ce style, nous avons reconnu l'influence du contre-amiral Lacrosse, qui nous a juré une haine éternelle... Oui, nous aimons à croire que le général Richepance, lui aussi, a été trompé par cet homme perfide, qui sait employer également les poignards et la calomnie.

Quels sont les coups d'autorité dont on nous menace ? Veut-on diriger contre nous les baïonnettes de ces braves militaires, dont nous aimons à calculer le moment de l'arrivée, et qui naguère ne les dirigeaient que contre les ennemis de la République ? Ah ! Plutôt, si nous en croyons les coups d'autorité déjà frappés au Port-de-la -Liberté, le système d'une mort lente dans les cachots continue à être suivi. Eh bien ! Nous choisissons de mourir plus promptement.

Osons le dire, les maximes de la tyrannie les plus atroces sont surpassées aujourd'hui. Nos anciens tyrans permettaient à un maître d'affranchir son esclave, et tout nous annonce que, dans le siècle de la philosophie, il existe des hommes malheureusement trop puissants par leur éloignement de l'autorité dont ils émanent, qui ne veulent voir d'hommes noirs ou tirant leur origine de cette couleur, que dans les fers de l'esclavage.

Et vous, Premier consul de la république, vous guerrier philosophe de qui nous attendions la justice qui nous était due, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer notre éloignement du foyer d'où partent les conceptions sublimes que vous nous avez si souvent fait admirer ! Ah ! sans doute un jour vous connaîtrez notre innocence, mais il ne sera plus temps et des pervers auront déjà profité des calomnies qu'ils ont prodiguées contre nous pour consommer notre ruine.

Citoyens de la Guadeloupe, vous dont la différence de l'épiderme est un titre suffisant pour ne point craindre les vengeances dont on nous menace, – à moins qu'on veuille vous faire le crime de n'avoir pas dirigé vos armes contre nous, – vous avez entendu les motifs qui ont excité notre indignation. La résistance à l'oppression est un droit naturel. La divinité même ne peut être offensée que nous défendions notre cause ; elle est celle de la justice et de l'humanité : nous ne la souillerons pas par l'ombre même du crime. Oui, nous sommes résolus à nous tenir sur une juste défensive ; mais nous ne deviendrons jamais les agresseurs. Pour vous, restez dans vos foyers ; ne craignez rien de notre part. Nous vous jurons solennellement de respecter vos femmes, vos enfants, vos propriétés, et d'employer tous nos moyens à les faire respecter par tous. Et toi, postérité ! accorde une larme à nos malheurs et nous mourrons satisfaits.



Hommage à LOUIS DELGRES

En ce mois de Mai, chargé pour nous en Histoire, liée à Saint Pierre, nous nous devons de rendre hommage à **Louis DELGRES** héros du combat contre l'esclavage, fierté de notre lutte pour la liberté, né le 2 août 1766, à Saint-Pierre en Martinique, et mort le 28 mai 1802 à Saint-Claude en Guadeloupe avec ses partisans faisant front contre l'armée de Napoléon venue rétablir l'esclavage.

Sa proclamation du 10 Mai 1802 exprime sa philosophie et son combat pour lequel il va mourir. Le 27 mai 1848 les esclaves de Guadeloupe vont briser les chaînes et voir se dissiper le brouillard de l'esclavage.

En hommage à DELGRES



UN BROUILLARD MONTA ...

Un brouillard monta
le même qui depuis toujours m'obsède
tissu de bruits de ferrements de chaînes sans clefs
d'éraflures de griffes
d'un clapotis de crachats
un brouillard se durcit et un poing surgit
qui cassa le brouillard
le poing qui toujours m'obsède
et ce fut sur une mer d'orgueil
un soleil non pareil
avançant ses crêtes majestueuses
comme un jade troupeau de taureaux
vers les plages prairies obéissantes
et ce furent des montagnes libérées
pointant vers le ciel leur artillerie fougueuse
et ce furent des vallées au fond desquelles
l'Espérance agita les panaches fragiles des cannes à sucre de janvier
Louis Delgrès je te nomme
et soulevant hors silence le socle de ce nom
je heurte la précise épaisseur de la nuit
d'un rucher extasié de lucioles...
Delgrès il n'est point de printemps
Un brouillard monta
le même qui depuis toujours m'obsède
tissu de bruits de ferrements de chaînes sans clefs
d'éraflures de griffes
d'un clapotis de crachats
un brouillard se durcit et un poing surgit
qui cassa le brouillard

Hommage à LOUIS DELGRES

le poing qui toujours m'obsède
et ce fut sur une mer d'orgueil
un soleil non pareil
avançant ses crêtes majestueuses
comme un jade troupeau de taureaux
vers les plages prairies obéissantes
et ce furent des montagnes libérées
pointant vers le ciel leur artillerie fougueuse
et ce furent des vallées au fond desquelles
l'Espérance agita les panaches fragiles des cannes à sucre de janvier
Louis Delgrès je te nomme
et soulevant hors silence le socle de ce nom
je heurte la précise épaisseur de la nuit
d'un rucher extasié de lucioles...
Delgrès il n'est point de printemps
comme la chlorophylle guettée d'une rumeur émergente de morsures
de ce prairial têtue
trois jours tu vis contre les môles de ta saison
l'incendie effarer ses molosses
trois jours il vit Delgrès de sa main épeleuse de graines ou de racines
maintenir dans l'exacte commissure de leur rage impuissante
Gobert et Pélage les chiens colonialistes
Alentour le vent se gifle de chardons
d'en haut le ciel est bruine de sang ingénu
Fort Saint-Charles je chante par-dessus la visqueuse étreinte
le souple bond d'Ignace égrenant essoufflée
par cannaies et clérodendres la meute colonialiste
Et je chante Delgrès qui aux remparts s'entête trois jours
Arpentant la bleue hauteur du rêve
projeté hors du sommeil du peuple trois jours
Soutenant de la grêle contexture de ses bras
notre ciel de pollen écrasé...
Et qu'est-ce qu'est-ce donc qu'on entend
le troupeau d'algues bleues cherche au labyrinthe des îles
Voussure ombreuse de l'écoute
la seule qui fût flaireuse d'une nouvelle naissance
Haïti aisance du mystère
l'étroit sentier de houle dans la brouillure des fables...
Mais quand à Baimbridge Ignace fut tué
que l'oiseau charognard du hurrah colonialiste
eut plané son triomphe sur le frisson des îles
alors l'Histoire hissa sur son plus haut bûcher
la goutte de sang je dis
où vint se refléter comme en profond parage
l'insolite brisure du destin...
Morne Matouba
Lieu abrupte. Nom abrupt et de ténèbres
En bas au passage Constantin là où les deux rivières
écorcent leurs hoquets de couleuvres
Richepanse est là qui guette
(Richepanse l'ours colonialiste aux violettes gencives
friand du miel solaire butiné aux campêches)
et ce fut aux confins l'exode du dialogue
Tout trembla sauf Delgrès...
O mort, vers soi-même le bond considérable
tout sauta sur le noir Matouba
l'épais filet de l'air vers les sommets hala
d'abord les grands chevaux du bruit cabrés contre le ciel

Hommage à LOUIS DELGRES

puis mollement le grand poulpe avachi de fumée
dérisoire cracheur dans la nuit qu'il injecte
de l'insolent parfum d'une touffe de citronnelle
et un vent sur les îles s'abattit
que cribla la suspecte violence des criquets...
Delgrès point n'ont devant toi chanté
les triomphales flûtes
ni rechigné ton ombre les citernes séchées
ni l'insecte vorace n'a patûré ton site
O Briseur Déconcerteur Violent
Je chante la main qui dédaigna d'écumer
de la longue cuillère des jours
le bouillonnement de vesou de la grande cuve du temps
et je chante
mais de toute la trompette du ciel plénier et sans merci
rugi le tenace tison hâtif
lointainement agi par la rigueur téméraire de l'aurore !
Je veux entendre un chant où l'arc-en-ciel se brise
où se pose le courlis aux plages oubliées
je veux la liane qui croît sur le palmier
(c'est sur le tronc du présent notre avenir têtue)
je veux le conquistador à l'armure descellée
se couchant dans une mort de fleurs parfumées
et l'écume encense une épée qui se rouille
dans le pur vol bleuté de lents cactus hagards
je veux au haut des vagues soudoyant le tonnerre de midi
la négrillonne tête désenlisant d'écumes
la souple multitude du corps impérissable
que dans la vérité pourrie de nos étés
monte et ravive une fripuration de bagasses
un sang de lumière chue aux coulures des cannaies
et voici dans cette sève et ce sang dedans cette évidence
aux quatre coins des îles Delgrès qui nous méandre
ayant l'icône dévolu creusé au moelleux de la cendre
la plaie phosphorescente d'une insondable source
Or
constructeur du cœur dans la chair molle des mangliers
aujourd'hui Delgrès
aux creux de chemins qui se croisent
ramassant ce nom hors mères
je te clame et à tout vent futur
toi buccinateur d'une lointaine vendange.

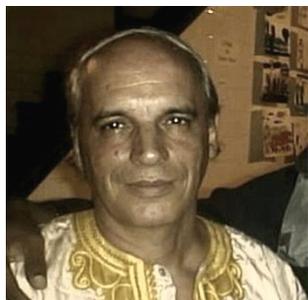
Aimé CÉSAIRE



Monument à DELGRES. Reconnaissance
du droit à l'insurrection des esclaves.

Alain ANSELIN UN CHERCHEUR ÉMÉRITE ENGAGÉ.

Il y a un an le 16 mai 2019 notre compatriote Alain ANSELIN enseignant, chercheur, écrivain, décédait.



Alain ANSELIN, était connu pour ses travaux sur l'émigration de nos compatriotes en France en particulier sur le BUMIDOM, qui a affecté les colonies françaises

de manière durable, nous en voyons les conséquences néfastes sur la structure démographique de notre population. Ses enquêtes et analyses sont des données bien documentées et pertinentes. Elles permettent de bien comprendre ce que constituait cette émigration pour le pouvoir colonial, comment il avait structuré une déportation d'une bonne fraction de la jeunesse de notre pays qui, par le mécanisme surnois colonialiste, se retrouvait en exil volontaire.

L'autre domaine de ses travaux de recherche était l'Afrique, notre matrice ancestrale, sous divers aspects et particulièrement l'Égypte sur les traces de Cheikh Anta DIOP éminent chercheur sénégalais dont il a été l'élève et à propos duquel il a écrit : « *Cheikh Anta Diop rendit l'Égypte à l'Afrique et l'Afrique à l'histoire, [...] fit sauter le mur idéologique qui avait fini par séparer l'étude de l'Afrique de l'étude de l'Égypte : à la fois en faisant reconnaître la fécondité scientifique de son approche par les égyptologues [...] et en devenant, armé de cette heuristique nouvelle, le premier scientifique africain moderne à étudier l'Égypte et à en renouveler l'intelligence* ».

Ses études ont porté sur l'essence de l'Afrique, par ses cultures et particulièrement par ses langues qui ont un prolongement dans notre culture et dans notre langue.

Sa connaissance de certaines civilisations africaines (Kemet) lui a permis par son approche anthropologique, d'apporter une contribution majeure à l'égyptologie, dans la suite

des travaux de Cheikh Anta DIOP, rendant aux nègres leur dignité et à l'Afrique sa fierté.

Sa démarche scientifique, était axée sur l'écriture des hiéroglyphes comme langue africaine majeure. Sa connaissance de certaines langues l'a conduit à apporter un concours linguistique à ce qu'on pourrait appeler un maillage des idiomes et un éclairage aux travaux de ceux qui ont étudié, travaillé et milité sur et pour notre langue, le Martiniquais. A l'évidence il ouvrit une fenêtre africaine à la démarche dominante du créole franco français.

Il a travaillé aussi sur les cultures nègres de notre continent, et a publié, un ouvrage, « *Le Refus de l'esclavage. Résistances africaines à la traite négrière* » d'une valeur historique en cette période de commémoration de la lutte victorieuse de nos ancêtres pour notre liberté. Œuvre contributive à la consolidation de la restauration de notre humanité.

Gros travailleur et très discret il n'était pas très souvent au premier plan mondain, mais il a laissé une œuvre riche par son enseignement, ses articles, ses livres, ses contributions, à la recherche, à la culture, au savoir, au niveau de l'Université des Antilles et de plusieurs autres universités.

Son apport est précieux pour notre conscience nationale, prenons-en conscience.

Quelle meilleure appréciation peut-on avoir d'Alain ANSELIN, comme référence en égyptologie que celle de Cheikh Anta DIOP qui parlant de lui affirmait : « *Mon vrai successeur vit de l'autre côté de l'Atlantique et c'est un Antillais, c'est Alain ANSELIN* ».

«Aucun peuple sérieux ne peut prétendre se développer dans la culture et la langue d'autrui.» Cheikh Anta DIOP

LANG NOU, LANG MATINITJÉ NÌ BON NANNAN AFRITJEN ANDIDAN'Y

Fo pa nou kwè é fo pa yo fè nou kwè, ki lang nou, lang matinitjé, fet yen ki épi mo, gramè ouben konjigézon fransé, pas sa pa vré pies toubannman, nou sav kolon éwopéyen, afritjen épi Kalinago té bizwen palé pou yonn té rivé konprann lot, kidonk chak moun mété pa ta'y, mé sé blan-an pa té ka sipoté migannaj-la yo rifizé kilti lot-la pou sé ta yo ki douvan.

Sa vré jòdi sé lang kolonizatè-a, sé lang fransé, ki pli douvan pas kon lédikasion, kon lawmé, kon lajistis, kon lamarin, kon lékonomi, kon lasanté, kon lakilti épi dot, dominasion léta fransé toupatou Matinik, é lang fransé-a ki sé ta lédikation ka suiv larel dominasion kolonizatè-a kiswa koté-a.

Lang matinitjé ni an boul bagay fransé andidan'y, nou sav sa, mé fo sav tou ki ni anlo bagay Lafrik kon mo, gramè ek konjigézon ka fè lang-lan viv, annou gadé wè dézoutwa mo afritjen ka rantré adan fos ek belté lang-an.

Nou pé déjà di Matinik ni non fanmi ka fè nou sonjé Lafrik kontel :
N'GUALA – ARIBO – GOMA – COMBO - ZOUBIKOU ...

Ni non koté Matinik ka fè nou sonjé Lafrik kontel :
MÒN LAFRIK - MÒN KONGO - TOU KONGO - CHIMEN LAFRIK ...

Ni dé mo ki la pou fè nou sonjé Lafrik kontel :
AGOULOU, BANKOULÉLÉ, BWABWA, BONDA, LÈKÈTÈ, LÉLÉ, MAKAYÉ, TAFIA, TJÒLÒLÒ, MATOUTOU, MABOUYA, TJOUBOUM, ZIZITATA, TJOKANBLOK, TJÒTJÒ, TJENBWA, TJIP, TÈBÈ, MAPIPI, LENBÉ, ÉTI ...

Asou riches lang-lan za ni manmay ki za travay asou « sa Lafrik pòté andidan lang nou ? » respé ba yo, nou za las di fok ni an krey moun ka otjipé di tout sé bagay-tala Matinik. Ni anlo moun ka djoubaké anpil asou lang-lan, ka matjé anpil, ka touvé anpil bagay mé pa ni pies koté pou sanblé tou sa, moun té kwè la CTM té ké rouvé an lapot ba lang-lan, awa ! I rouvé an ti biwo pou soulajé sa ka pléré, mi méprizasion ba lang nou ! Fo sav la CTM né bwarenn i ké mò bwarenn.

Pou an lang viv fok palé'y, fok matjé'y é fok li'y, si nou pa mété déwò tout sé mo-a Lafrik épi dot pòté andidan lang-lan i ké sanm an lang fransé Matinik.



LE JOURNAL « JUSTICE » A CENT ANS !



Jules MONNEROT

Il y a 100 ans, le 8 Mai 1920, naissait le journal « Justice ». Son histoire est étroitement liée à celle du mouvement ouvrier et communiste en Martinique. Il est important de se rappeler les conditions de sa naissance et comment il a évolué.

C'est le groupe Jean Jaurès regroupé autour de Jules MONNEROT (1874-1942) qui est à l'origine de la création de ce journal. Ce groupe créé un an plus tôt se dote ainsi d'un moyen d'expression.

La naissance du journal Justice est donc un acte politique de rupture.

Rupture car le Groupe Jean Jaurès (GJJ) est le fruit d'une rupture avec la majorité du parti socialiste menée par Joseph Lagrosillière (1872-1950). Ce dernier avait créé en 1900 le parti socialiste à Saint Pierre. Il avait oeuvré pour l'organisation du prolétariat martiniquais qui venait de mener sa première grande grève qui avait fini dans le sang par des balles coloniales au François.

La création du parti socialiste, était une remise en cause du combat essentiellement électoraliste de la bour-

geoisie mulâtre qui avait perdu ses grands principes comme le combat pour l'école laïque. En 1910, Lagrosillière est élu député du Nord (poste qu'il occupera jusqu'en 1924), et maire de Sainte Marie (il le restera jusqu'en 1936).

Aux lendemains de la guerre 1914-1918 la Martinique connaît une importante crise économique qui touche tout le secteur cannier. Les usiniers veulent rabaisser les salaires des ouvriers agricoles et des usines. Lagrosillière leader socialiste soutient cette politique. L'histoire retiendra ce choix comme « le bout de chemin avec l'usine ». Comme tous les socialistes réformistes Lagrosillière considère que les travailleurs doivent attendre et comprendre les difficultés des patrons.

Une personnalité socialiste s'oppose à ce choix de « Lagro ». C'est Jules Monnerot. Marxiste conséquent, cet homme a plusieurs activités : professeur de philosophie, avocat, historien etc... Il considère qu'il faut être intransigeant pour les droits des travailleurs et que jamais le patronat ne fait de cadeaux. Il insiste sur le fait que la misère est assez grande pour ne pas avoir l'indécence de demander à ceux qui souffrent d'avoir encore à se sacrifier.

Des militants vont avec J. Monnerot créer le Groupe Jean Jaurès.

Justice et le GJJ vont travailler des années sans guère de résultats, dans les élections. Néanmoins, un important travail d'information, de formation politique, d'organisation syndicale va être mené par ce groupe qui sera renforcé au début des années trente par des jeunes organisés dans Front Commun. L'organisation du prolétariat a été une obsession du GJJ et de Justice. Avant d'être présenté comme le journal des communistes, Justice s'appelle « organe syn-

LE JOURNAL « JUSTICE » A CENT ANS !

dicaliste ».

Justice a pris une place essentielle dans ce combat comme en témoigne le rôle joué par le directeur du journal, André Alier, dans la dénonciation des escroqueries du chef de file des bekés de l'époque, Aubéry.

Il faut bien mesurer la limite de la rupture de Monnerot et du GJJ. Il n'y a aucune remise en cause de la colonisation. Dès le premier numéro de Justice, la ligne est tracée et elle ne déviara jamais pendant plus de 30 ans, c'est l'assimilation. Le GJJ pense qu'en faisant de la Martinique un département français, il sera plus facile que les lois ouvrières soient appliquées et que la caste des usiniers soit combattue. Que ce soit lors du débat sur une possible « américanisation » des vieilles colonies (la France aurait « donné » ces territoires en paiement de ces dettes de guerre aux USA), lors des fêtes du tricentenaire, même quand le mouvement communiste international s'étonnera du mot d'ordre, Monnerot maintiendra son option pour l'assimilation.

Justice est le porteur des idées du GJJ qui sont simples : combat résolu contre les « usiniers » et refus de la corruption. Il devient le porte-parole de la Région Communiste puis de la Fédération Martiniquaise du PCF.

Il sera interdit sous la période de l'Amiral Robert. Il reparaitra après la chute de ce dernier en 1943.

Le participera au triomphe électoral des communistes en 1946.

Il deviendra l'organe du Parti Communiste Martiniquais (PCM) lors de sa création en 1957.

Il connaîtra une forte répression au début des années soixante avec maintes interdictions ou censures.

En 1984, Justice sera le témoin de la discussion entre les deux tendances qui s'affrontent lors du VIIIème Congrès du PCM qui débou-

chera sur la victoire de la tendance dite autonomiste.

Aujourd'hui, la ligne défendue par Justice est loin de celle de Monnerot. Certes, la ligne est toujours un anti-indépendantisme primaire. Mais sur le refus de tout compromis avec la caste moderne des usiniers, le PCM y a renoncé en 2015 en s'acquinant avec la droite dans une alliance contre-nature.

Il est malheureusement clair que la commémoration des 100 ans de Justice ne sera pas populaire car sa ligne actuelle va à l'encontre des intérêts du peuple martiniquais.

PREMIÈRE ANNÉE N° 1
Samedi 6 Mai 1930
Le Numéro 10^e
Abonnements
Un an... 100 fr
Six mois... 50 fr
Trois mois... 25 fr
ANNONCES AVANT
S'adresser aux bureaux
du journal

LE JOURNAL « JUSTICE »
ORGANE DES INTERETS DU PEUPLE
PARAISANT A FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Directeur Politique
JULES MONNEROT

A L'ŒUVRE !

Qu'est-ce que le peuple sans organisation ? Rien qu'une masse impuissante. Le nom de Souverain des mandataires arrêtera son budget, des recettes et des dépenses. C'est à peine le nom d'un dieu ! La loi n'est que le papier, le peuple est la loi. Le pouvoir vient d'en haut, le peuple vient d'en bas. Le peuple n'est que le grand nombre par lequel se réalisent les choses. C'est la loi qui crée le droit, le droit qui crée le pouvoir. Le peuple n'est que le grand nombre par lequel se réalisent les choses. C'est la loi qui crée le droit, le droit qui crée le pouvoir. Le peuple n'est que le grand nombre par lequel se réalisent les choses. C'est la loi qui crée le droit, le droit qui crée le pouvoir.

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Les 75 délégués qui se sont réunis ce matin ont été honorés. Ils ont élu pour président M. Marchand et pour vice-président M. Chabot. Le conseil a adopté le projet de résolution qui tend à la dissolution d'un comité de la région de la Métropole. Le conseil a également élu pour secrétaire M. Chabot et pour trésorier M. Marchand.

Indépendance

Il est un adjectif qui se trouve dans le dictionnaire de la langue française. Mais il n'est pas dans le dictionnaire de la langue martiniquaise. C'est une faute. Il faut le rétablir. C'est une faute. Il faut le rétablir. C'est une faute. Il faut le rétablir.

Autour de la vie chère

Coopérative de consommation

La « Coopérative de consommation des Fonctionnaires » a tenu sa première assemblée générale annuelle le 22 avril. Elle a élu pour président M. Chabot et pour vice-président M. Marchand.

Le Premier Mai

A Fort-de-France

Un siège de 3000 personnes des nations des exploités ont célébré par des défilés et des fêtes le premier mai de la République.

Le premier numéro de « JUSTICE »

25, Rue du Général Gallieni.

Karl MARX

Le 5 mai 1818 naissait à Trèves en Allemagne Karl MARX historien, philosophe, économiste, journaliste, militant politique. Il a élaboré une conception matérialiste dialectique de l'histoire, expliquant la lutte des classes comme moteur de l'histoire. Les idées de Marx sont très présentes jusqu'à nos jours.

A chaque crise économique et financière ses analyses scientifiques sont confirmées et sont reconnues, même par les tenants de l'idéologie de la bourgeoisie. La doctrine qu'il a développée comme une science sociale a donné naissance à une idéologie qui a été nommée le Marxisme. Cette idéologie est l'arme théorique du prolétariat, des travailleurs, des peuples, dans leur lutte contre l'exploitation et l'oppression que leur impose la bourgeoisie.

« **Le Manifeste du Parti Communiste** » qu'il a écrit en 1848, avec son ami ENGELS, a servi de base idéologique à la Ligue des Communistes qu'ils avaient fondée.

Cet ouvrage essentiel qui est une fine critique du système capitaliste, présente les buts du communisme, et les différents moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il a porté le développement du marxisme et constitué le fondement du mouvement communiste international.

« PATRIYOT » a déjà eu l'occasion de publier une biographie de MARX, nous publions ici quelques citations extraites du Manifeste :

« *L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes.* »

« *La bourgeoisie contraint toutes les nations, sous peine de courir à leur perte, à adopter le mode de production bourgeois ; elle les contraint d'importer chez elles ce qui s'appelle la civilisation, autrement dit : elle en fait des nations de bourgeois. En un mot, elle crée un monde à son image.* »

« *Poussée par le besoin de débouchés de plus en plus larges pour ses produits, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, mettre tout en exploitation* »

« *Sous peine de mort, la bourgeoisie force toutes les nations à adopter le mode bour-*

geois de production ; elle les force à introduire chez elles ce qu'elle appelle civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeois. En un mot, elle se façonne un monde à son image ».

« *La société bourgeoise moderne, qui a fait surgir de si puissants moyens de production et d'échange, ressemble au sorcier qui ne sait plus dominer les puissances infernales qu'il a évoquées* »

« *Au cours des crises, une épidémie qui à toute époque, eût semblé une absurdité, s'abat sur la société – l'épidémie de la surproduction. Et pourquoi ? Parce que la société a trop de civilisation, trop de moyens de subsistance, trop d'industries, trop de commerce. Ou encore les forces productives sont devenues trop puissantes. Le système bourgeois est devenu trop étroit pour contenir les richesses qu'il crée* ».

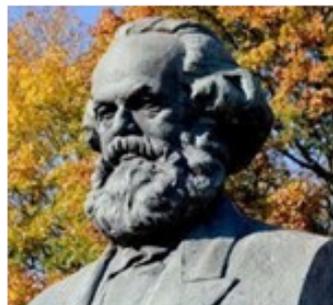
« *Comment la bourgeoisie surmonte-t-elle ces crises ? D'un côté, en imposant la destruction massive de forces productrices ; de l'autre en conquérant de nouveaux marchés et en exploitant plus à fond des anciens marchés. Comment par conséquent ? En préparant des crises plus générales et plus puissantes et en réduisant les moyens de la prévenir* ».

« *A mesure qu'est abolie l'exploitation de l'homme par l'homme, est abolie également l'exploitation d'une nation par une autre nation* ».

« *Du jour où tombe l'antagonisme des classes à l'intérieur de la nation, tombe également l'hostilité des nations entre elles* ».

« *Que les classes dirigeantes tremblent devant une révolution communiste ! Les prolétaires n'ont rien à y perdre que leurs chaînes, ils ont un monde à gagner* ».

« *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* »

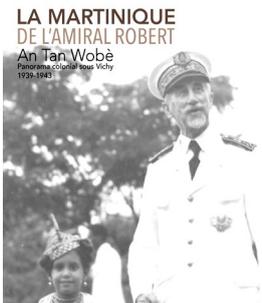


Monument en hommage à Karl MARX en Russie

CHRONIQUE : Des livres à lire à tout prix !

« LA MARTINIQUE DE L'AMIRAL ROBERT – An Tan Wobè » de G. PAGO

(Histoire de notre Caraïbe)



Son dernier ouvrage datait de 2011 sur l'Insurrection du Sud (il reste le plus complet sur cette étape de notre histoire. Il avait obtenu le prix du livre anticolonialiste des libraires de Paris !

Aujourd'hui, dans une édition à compte d'auteur, Pago aborde une autre période, celle de l'Amiral Robert. Inscrite dans la mémoire collective comme une période de privation, sa réalité politique et sociale est finalement peu connue sinon considérée comme un régime raciste et pro-béké. L'essentiel du travail de l'historien est basé sur des témoignages qu'il chiffre à plus de 200.

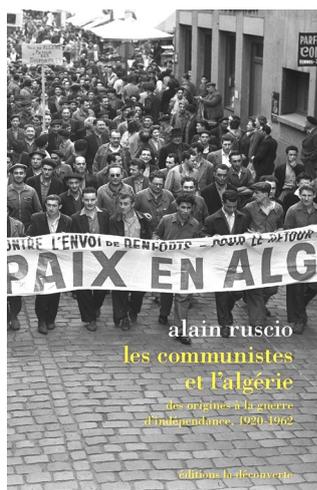
A partir de là, Pago décortique (avec des détails croustillants) cette société martiniquaise de l'avant-guerre 1939-1945, divisée et fortement inégalitaire. Il dissèque l'attachement viscéral à la mère patrie et l'effarement de la défaite française, la mise en place du régime vichyste, la disparition des élections au bénéfice de désignation de maires et d'un conseil colonial à domination béké (hors toute proportion de leur poids démographique), la surveillance généralisée avec une mise au pas de la société, la mise en place d'un système à la gloire du chef, la dissidence, les différentes formes de résistances (communistes, francs-maçons, gaullistes entre autres), etc...

Pago décrit la disette due au blocus mais une disette touchant avant tout le petit peuple.

Surtout, et c'est l'apport essentiel du livre, Pago explique, démontre que la chute (on devrait dire la fuite) en juillet 1943 de l'Amiral Robert est l'œuvre de la mobilisation des masses martiniquaises. Il est vrai que l'armée de terre (contre la Marine) a joué un rôle dissuasif pour empêcher une répression possible et sanglante. Il est notable, ce que notre mémoire a oublié ou qui a été camouflé, que le régime vichyste fut mis en bas en Martinique plus d'un an avant la France.

A LIRE ABSOLUMENT.

« LES COMMUNISTES ET L'ALGERIE » d'A. RUSCIO (Editions La découverte)



Depuis les débats entre Lénine et Rosa Luxembourg sur l'indépendance polonaise, la question nationale reste un casse-tête pour le marxisme. Les échecs de nombreux PC dans le monde colonisé le démontrent. Cet ouvrage (700 pages) très documenté parcourt les « méandres » (le mot est de l'auteur) du PCF sur l'Algérie avec « la nation en formation de 1939 » (concept repris en 1971 par le PCM), l'attitude en 1945 avec les massacres de Sétif, le vote des pleins pouvoirs à Guy Mollet en 1956, etc... L'auteur présente et explique ces errements tout en mettant en valeur la mobilisation du PCF contre « la guerre d'Algérie et ses sacrifices. Il a aussi le mérite d'aborder une question peu développée, à savoir l'évolution du Parti Communiste Algérien pris entre l'enclume du PCF et le marteau du mouvement nationaliste (messaliste, centriste ou FLN) et dont a oublié la combattivité et les grands engagements de ses militants.

Il reste une réalité : s'il est vrai que le mouvement communiste français s'est opposé à la guerre d'Algérie, il n'a pas saisi et permis que le combat national de la colonie, de sa bourgeoisie, s'inscrive dans une démarche de classe.

A LIRE EN PRENANT DU TEMPS

PAWOL MATJÉ POU RI SÉ SILON

Pa koté zétazini an boug andan loto'y pri adan an bidim anboutéyaj , sé loto-a kolé bon kolé yonn a lot ; anlè i ka wè an boug ka konyen asou vit loto'y la ; I ka mandé sa ka pasé ? Boug-la ka di'y : Sé téworis-la tjenbé Donal TRUMP é yo ka mandé pliziè milion dola, si yo pa rivé ni lajan-tala an twazè'tan yo ka wouzé prézi-dan-an épi lésans épi yo ka fouté difé asou'y, sé pou sa nou ka pasé koté chak chofè pou mandé kéchoy.

Chofè-a ka mandé : Di mwen konmen lajan sé moun-lan ka ba apéprè ?

Boug-la ka réponn : Apéprè 5 lit lésans .

=====

VÉYÉ ZAFÈ'W

Pandan **kofraj**-la sé labé-a pa tjè ni gran choz pou fè, ni yonn ki envité anlòt labé kanmarad-li vini manjé épi'y an jou oswè, labé envité rété estébékwe lè i wè labé-a ni an tou jenn bòn, tout ti bagay yo pasé san pies pòblem épi labé envité rantré kay li bien komifo. Lendèmen bòn-la ka di labé-a : « chaspann-lan disparet », labé-a ka di'y mé non pa pété tet ou sé kanmarad-la ki fè an jé épi mwen man ké vréyé an let ba'y, i matjé :

Kanmarad , man pa ka di ki ou volè **chaspann**-lan, man pa ka di non pli ki ou té ni lentansion volè'y mé si toutfwa ou touvé'y lakay ou sonjé rimet mwen'y.

An simenn apré i ka risivré répons-la :

Kanmarad, man pa ka di ki ou ka kouché épi bòn la, man pa ka di non pli ki ou ni lentansion kouché épi'y, mé si ou té dòmi adan kabann ou ou té ké touvé chaspann-lan.

Chaspann : Gran louch pou pran dlo adan an ja.

Kofraj : konfinman, ankazé, konfyman, klété, bo kay fòsé, anbòkayman

KOREKSION CHIMEN GARÉ MWA PASÉ

asou non maladi, bobo épi dot ...

Kansè, cholpis, léchofi, chik, loréyon, gadkò, mapiam, lavéwol, chank, koulant, pirézi, bles, malkadi, konjésion, kolik, léfanjit, lagout, toudisman, sifilis, kata, sinizit, lakoklich, gal, tibèkiloz, varisel, sida, lagrip.

KOU POU KOU

An boug ka alé achté manjé, i ka wè an nèg doubout bò lapot boutik manjé-a, tou **kagou**, an manniè dézolé. I ka di'y : boug mwen sa ka rivé'w?

Nèg-la ka réponn: ni an moman mwen té la épi an ka pen ka gadé wè si an moun té ka vini pou té pé péyé ba mwen dé **lozi**, afos atann, mwen té fen, mwen manjé pen-a san ayen, é madanm boutik-la ka di mwen fok mwen péyé 50 santim pa-davwa mwen manjé pen-a épi lodè lozi-a, é sé piès lajan mwen pa ni, ek mwen pa lé rété dwé.



Boug-la rantré an boutik-la, épi i di madanm-la : ou di misié i dwé'w 50 santim, mi 50 santim. Madanm-la lonjé lanmen'y pou pran lajan-a, boug-la kité piès-la tonbé atè ek i mété pié'y asou'y.

Madanm-la ka di : tiré pié'w pou mwen sa pran lajan-a, boug-la réponn li : ou di misié i dwé'w pou lodè lozi-a ében mwen péyé épi son lanmonné-a ou tann-la.



Lozi : marinad

Kagou : malfouti, wafalé

POU SOUKWÉ SÈVEL NOU

Zafè chif, nonb, liméwo, yo lianné. Délè, sa pa fasil fè diférans pami yo. Lè nou ka palé nou ka sèvi anpil yonn pou lot. Mé adan katjil ek ba moun ka fè wouchah yo diféran.

Se sèlman 10 chif ki ka sèvi fondas sa yo rélé « matématik » ki sé sa nou ka aprann dépi la tit: 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Menm jan let ka sèvi pou matjé mo, chif ka sèvi pou matjé nonb.

Nonb pou ta yo, pa ni bout, pis sé mété chif otan ou lé yonn dèyè lot, i pé ni 2 chif kontel : 22, oben 4 chif kontel : 1848, mé i pé ni an-sel kontel : mwen manjé 4 mango.



Liméwo ki fet épi chif, ki sé épi an sel oben épi anlo, ka poté an plis dé mak pa-davwa i lianné épi an bagay kontel ; liméwo loto, liméwo téléfòn, liméwo labank, liméwo paspò, liméwo kay adan an lari, liméwo sékirité sosial. Sé pou ba moun an mak pou chak moun pé suiv sa ki ni.



CUBA : LA SANTÉ POUR TOUS, PREMIÈRE PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

La pandémie du Covid-19 a souligné les capacités du système de santé cubain et son efficacité. Des brigades de soignants ont été envoyées dans divers pays (Chine, Italie...) venant s'ajouter à toutes ces brigades qui étaient déjà présentes dans de nombreux pays.

Depuis longtemps le Système National de Santé de Cuba est reconnu y compris par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) comme très performant et ce, malgré les conditions difficiles notamment du fait du blocus criminel imposé par les USA.

Selon la propagande de la bourgeoisie, diffusée de manière permanente dans le monde entier sur Cuba, depuis le triomphe de la Révolution en 1959, le système serait une dictature des frères Castro où le peuple vit dans la misère, meurt de faim. Les propos les plus cyniques, les plus grotesques ont été propagés sur la révolution, sur le socialisme, sur les libertés, sur la démocratie, sur les droits humains... Or le premier droit de l'homme est le droit à la santé lié à l'existence de chaque individu garantissant son humanité, son bien-être.

Dès le début de la révolution, en Avril 1959, la santé a été proclamée comme première priorité de la politique du gouvernement révolutionnaire. Ainsi malgré les faibles ressources, malgré les difficultés, il s'agissait de garantir à tous, une attention médicale adéquate.

A Cuba la santé est basée sur une approche holistique centrée sur le collectif et non sur l'individu isolé, à tous les stades de la chaîne santé, dans un global socio-économique et environnemental. Cette logique de médecine globale, inclut le dicton « *mieux vaut prévenir que guérir* ». Une importance majeure est accordée à la prévention et à la proximité, ainsi qu'à une éducation populaire adaptée.

Ainsi il existe des dispensaires de quartier (soit un pour environ 1 000 habitants) où exerce une équipe médicale vivant dans le

quartier. Puis on trouve les polycliniques auxquelles sont rattachés plusieurs dispensaires, où une équipe assure le suivi des familles et se réunit chaque mois pour faire le point sur la communauté dont elle est responsable. Ces polycliniques offrent des soins dans plusieurs spécialités et en cas de besoin, les patients sont orientés vers des hôpitaux mieux équipés en personnel et en matériel.

Certes ce ne sont pas tous des bâtiments flambants, mais ce sont des maillons efficaces pour répondre aux besoins de toutes et tous gratuitement.

Toutes les formations sont gratuites et les diplômés sont affectés à des postes permettant de couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire afin de permettre le bon fonctionnement du système et éviter les déserts médicaux comme on le constate dans notre pays ou en France.

Cuba compte 24 facultés de médecine à travers le pays, dans 13 provinces, qui forment plus de 10 000 étudiants par an, elle a déjà formé des médecins de plus de 125 pays, une grande partie gratuitement.

Cuba compte 82 médecins pour 10 000 habitants et se situe au premier rang mondial. Tout cela permet au pays d'avoir des résultats parmi les meilleurs dans le monde comme le taux de mortalité infantile qui est de 4,2 pour mille et l'espérance de vie qui est de 80 ans...

Cuba compte environ 100 000 médecins, et environ autant d'infirmiers, qui exercent leur métier pour la santé de leur peuple, non pour s'enrichir avec la santé des gens comme marchandise.

C'est aussi cet esprit qui fait que des dizaines de milliers de professionnels de santé cubains (plus de 60 000) travaillent dans de nombreux pays à travers le monde, plus de 60, soit par solidarité, soit dans le cadre de contrats passés entre Cuba et les pays.

L'OMS a souligné l'esprit de solidarité de Cuba tant par la contribution à former des personnels de santé pour de nombreux pays,

CUBA : LA SANTÉ POUR TOUS

que pour le rôle joué dans des situations d'urgence lors de catastrophes ou d'épidémies.

Les résultats obtenus à Cuba en matière de santé ne sont pas le fruit du hasard.

Pour avoir un système de santé efficient et durable, il faut une politique planifiée de l'État avec les ressources en fonction des besoins de toute la population et une véritable éducation de l'ensemble du peuple dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

A Cuba la gratuité des soins est inscrite dans la Constitution. Chaque année plus de 10% du budget sont consacrés à la santé. L'éducation gratuite offre à tous la possibilité de poursuivre des études dans les différentes spécialités de la médecine.

A cause du blocus, et dans la ligne de développement endogène autocentré durable, Cuba a développé des produits médicaux propres, plus de 50% des médicaments utilisés à Cuba sont de la production nationale, la « médecine verte » « rimèd razié » a été très développée. La biotechnologie, a été étendue ce qui a permis la mise au point de nouveaux médicaments et traitements, pour diverses pathologies, utilisés y compris dans d'autres pays ou comme pour le Covid-19 actuellement.

Tout cela a été possible parce que la santé n'est pas privatisée mais totalement publique, que la priorité qui lui est accordée pour le bien être du peuple est réellement mise en œuvre.

La santé est l'affaire de tous, chaque cubain-e et chaque travailleur-se de la santé, agit pour une meilleure qualité des prestations sanitaires dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

Cette solidarité au niveau international est manifeste depuis des décennies sur tous les continents en conformité avec l'esprit et les mots de José MARTI, l'apôtre de la Révolution : « **Patria es Humanidad** », la patrie c'est l'humanité.

Ceci est aussi en concordance avec le propos du Che : « **La vie d'un être humain vaut plus que tout l'or de l'homme le plus riche du monde.** »

Elle illustre la phrase de Fidel: « **La solidarité n'est pas de donner ce qu'on a en trop, c'est de partager ce qu'on a.** »

A Cuba la médecine n'est pas une marchandise. C'est une médecine humaine avec au centre la santé des femmes et des hommes, et solidaire pour offrir à toutes et à tous les mêmes prestations.

Ce à quoi tout le monde rêve, ce que chacun souhaite pour lui et les autres, une bonne santé, les cubains l'ont fait et poursuivent leur action pour une amélioration constante.

Cuba est une référence mondiale dans le domaine de la santé. Elle démontre qu'il est possible d'atteindre un haut niveau de développement social, malgré des ressources limitées à condition de placer l'être humain au centre du projet de société.

Quand nous constatons l'ampleur des problèmes rencontrés dans notre pays tous les jours en matière de santé, peut être devrions nous apprendre quelque peu de la Révolution Cubaine pour améliorer la santé des Martiniquaises et des Martiniquais? Mais pour cela nous devons être nous-mêmes, maitres de notre destin, disposer d'un État indépendant au service de notre peuple avec l'être humain au centre de sa politique.

Un constat, Cuba est devenue l'épicentre de l'aide médicale !

Et pourquoi ne dénommerait-on pas Cuba, l'île de la santé ?



La phrase du CHE dans une salle d'attente d'une polyclinique à CUBA

FOK MAYÉ CHAK PAWOL MATJÉ, AN LANG FRANSE ÉPI MOFRAZAJ LI, AN LANG NOU.

<i>FRANSE</i>
aux alentours
immédiatement
doucement
extrêmement
régulièrement
récemment
rapidement
tout de même
au même niveau
étant donné que
etcétera
nullement
quelquefois
indéfiniment
certainement
brusquement
émietté
rouspété
fichu

<i>MATINITJÉ</i>
kanmenm
Epi dot
pies
san rété
délé
lamenm
blip
asiré
pabò
anpil
tjoutjout
wouklé
pa ni lontan
chiktayé
toulong
vitman présé
tou dous
kantékant
padavwa

SA KI FET AN MWA MÉ

Mwa Mé sé an mwa ki ka fè nou sonjé anchay bagay padavwa Mé an tjè listwa péyi nou.

22 MAI 1848 : LA RÉVOLUTION ANTI-ESCLAVAGISTE TRIOMPHE

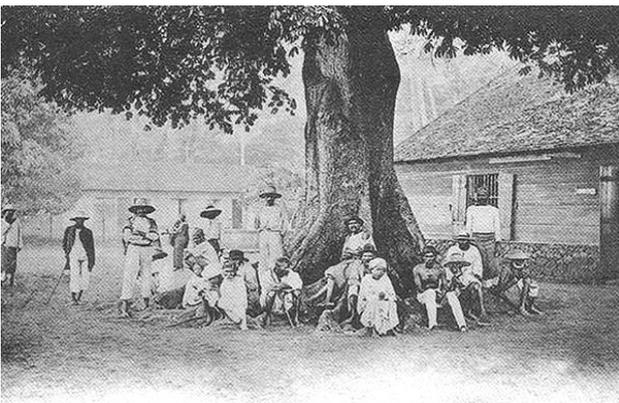


C'est à ce jour l'une des plus belles dates de notre histoire. Celle de la naissance de la formation de notre peuple et de notre nation.

La longue lutte des femmes et des hommes pour leur liberté triomphe.

Plusieurs articles de « PATRIYOT » ont traité sous des aspects divers ce combat émancipateur mené par nos ancêtres.

6 MAI 1853 ; LES PREMIERS INDIENS ARRIVENT EN MARTINIQUE



Après l'abolition de l'esclavage le gouvernement français se préoccupe d'assurer le bon fonctionnement de l'économie coloniale. Les nouveaux libres répugnent à retourner sur les habitations, le gouvernement organise la venue d'une main d'œuvre européenne. Il fit venir des Madériens. Ce fut un échec.

Les planteurs ne sont guère favorables à

l'immigration européenne. Ils craignent que la présence de ces travailleurs blancs affectés à des tâches subalternes aux cotés des anciens esclaves n'entame le « prestige » des blancs et ne porte atteinte à la « noblesse de peau ».

Le gouvernement s'inspirant de l'expérience des Anglais qui « s'approvisionnaient » en Inde pour leur colonie de Trinidad, diligente dans cette île une mission dirigée par Mr HAYOT.

Cette mission revient ravie et conclut que : « l'avenir de la Martinique c'est l'immigration indienne ».

Un décret du 25 Mars 1852 autorise l'organisation de cette immigration. Les dépenses sont couvertes par la colonie et par les engagistes.

Le capitaine au long cours chargé du voyage perçoit 500F par adulte et 300F par enfant.

L'État français contribue par une subvention annuelle de 100 000 ou 150 000F.

En huit ans la compagnie Générale Maritime (CGM) introduit 9158 personnes. A l'arrêt de cette immigration 25 509 indiens ont été introduits, 15 335 sont morts, 11 077 ont été rapatriés.

A la fin du 19^e siècle il n'en restait plus que 4665.

Tout comme les anciens esclaves ces indiens sont corvéables à merci. Le salaire qu'ils perçoivent est dérisoire. Leur condition de vie présente peu de différence avec celle de l'esclave. En réalité cette immigration n'a été qu'une forme déguisée de traite d'êtres humains

20 MAI 1802 : NAPOLÉON BONAPARTE RÉTABLIT L'ESCLAVAGE

(voir article dans ce numéro)

SA KI FET AN MWA MÉ

8 MAI 1902, 30 000 MORTS À ST-PIERRE : LA PELÉE EST-ELLE SEULE EN CAUSE ?



8 Mai 1902 La Martinique vit un des plus grands drames de son histoire. La Montagne de feu comme l'appelaient les caraïbes déverse ses nuées ardentes sur St-Pierre Le Bilan de la catastrophe est terrifiant :30

000 morts.

On ne peut surtout pas dire qu'elle a tué par surprise. Plusieurs mois avant la grande explosion elle n'a cessé de délivrer des messages d'alerte. Elle a recouvert de cendre la ville de St-Pierre au point de la rendre toute grise. Elle a prévenu par de petites explosions au point de détruire l'usine GUERIN et d'emporter ses ouvriers (une quarantaine). Elle a ravagé la localité d'Ajoupa Bouillon.

Malgré ces nombreux avertissements qui laissaient aux autorités le temps d'évacuer la population rien ne se fit.

Au contraire on invite la population à rester sur place. Les journaux aux ordres du gouverneur ne cessaient de minimiser les manifestations du Volcan.

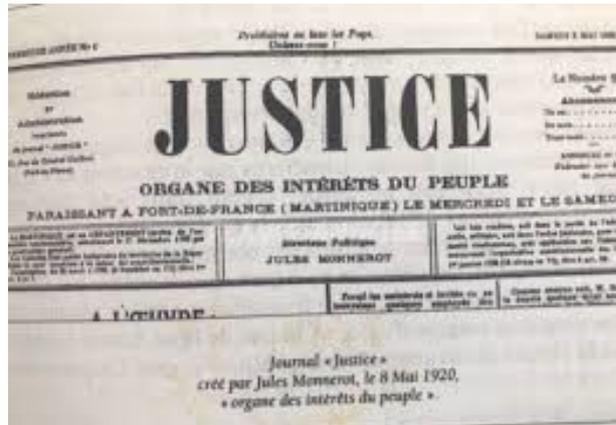
On alla même à divulguer des rapports « scientifiques » rassurants. Pire encore on alla même à dépêcher la troupe pour faire rebrousser chemin à ceux qui voulaient quitter la ville. Plus abominable, on persuade la population des quartiers de venir dans la ville où elle serait plus en sécurité.

Cette campagne de mensonge, ces contradictions de partir, ces regroupement dans la ville, expliquent le nombre peu élevé de personnes qui ont pu quitter les lieux avant la catastrophe ainsi que le nombre élevé de vic-

times.

Les autorités avaient comme préoccupation principale d'assurer le second tour de l'élection....Cela ne vous rappelle rien ?

8 MAI 1920 : NAISSANCE DU JOURNAL « JUSTICE »



Le premier numéro du journal « JUSTICE » est paru le samedi 08 Mai 1920.

Il annonçait une parution bi hebdomadaire, le Mercredi et le Samedi. Son fondateur et directeur politique JULES MONNEROT signe le 1^{er} éditorial avec comme titre « À L'ŒUVRE ». Dans cet éditorial qui annonce la ligne politique du journal on peut lire :

« Qu'est ce peuple sans organisation ? Rien qu'une foule impuissante. Au nom du souverain des mandataires arrêtent son budget ses recettes et ses dépenses. D'où viennent les mandats ?

La foule a voté, le peuple est volé. Le pouvoir vient d'un tas de papiers, petits ou grands, procès-verbaux et bulletins qui ne riment à rien. C'est le triomphe du faux... On reconnaît à ces mœurs et à ces signes, la ploutocratie »

Plus loin on peut aussi lire : « C'est de ce peuple que JUSTICE voudrait être le journal ! nous nous feront fidèlement l'écho des travailleurs socialistes déjà organisés en Parti politique ».

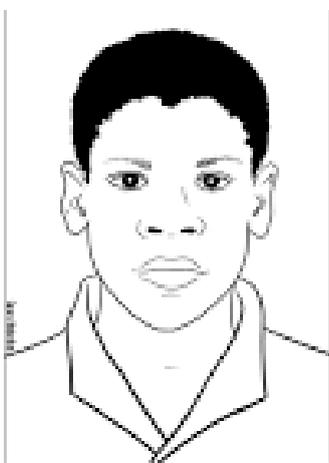
Monnerot affirme ainsi son positionnement assimilationniste : « Le Bolchevisme alors ? il y a des bourgeois plaisants... Non ce

SA KI FET AN MWA MÉ

n'est pas une province russe qui nous demandons l'assimilation de notre colonie, mais à un département de la Mère-Patrie, selon le vœu des aînés et de leurs textes anciens repris par nous.. »

(Lire dans ce même numéro de PATRIYOT l'article consacré à la naissance et à la vie de « JUSTICE »)

13 MAI 1971 : ASSASSINAT DU LYCÉEN GÉRARD NOUVET



Contrairement à la période actuelle, chaque déplacement de ministre français en Martinique était ponctué par des manifestations de travailleurs puis de lycéens. La matinée du 13 Mai 1971 ne fait pas exception avec la visite du ministre des

colonies Pierre MESMER. À l'appel des syndicats des travailleurs manifestent dans les rues de Fort de France mettant en avant leurs revendications.

A l'occasion d'une réunion du Conseil Général un conseiller l'invite à se souvenir qu'il avait été fait prisonnier au VIET-NAM le ministre des colonies sans se démonter lui rétorqua (textu) qu'il s'était évadé « par sa propre industrie ». La tension est vive donc.

N'empêche qu'en fin de matinée la ville retrouve son calme. Au point où l'administration du lycée SCHOELCHER autorise la sortie traditionnelle des lycéens du jeudi après-midi. Il n'y a plus aucune manifestation. Les lycéens se regroupent comme à leur habitude devant le parterre du magasin « PRISUNIC ». Ils dénomment ce lieu « La SORBONNE ».

Passent dans un camion des gardes mobiles. Un de ses occupants lance alors dans la foule parfaitement calme et vaquant à ses

occupations une grenade lacrymogène dont la targette atteint au visage le lycéen Gérard NOUVET qui s'écroule et meurt quelques instants après. Une vie stoppée net.

Ce garde qui a été parfaitement identifié par des témoins a été rapidement expédié en France. Encore un crime de la soldatesque coloniale demeuré impuni.

Dans son discours du 22 Mai 1971, Aimé CESAIRE a inscrit Gérard NOUVET « dans le long martyrologue de notre peuple, à côté des Martiniquais tombés au cours des siècles, victimes du colonialisme et du sadisme policiers »

22 MAI 1984 CRÉATION DU PKLS (PATI KOMINIS POU LENDÉPANDANS EK SOSYALIZM)



En ce 22 Mai 1984 des militants habités par l'idéal communiste et patriotique ont appelé les martiniquais à rejoindre pour faire de l'organisation créée un puissant parti communiste pour l'indépendance et le socialisme.

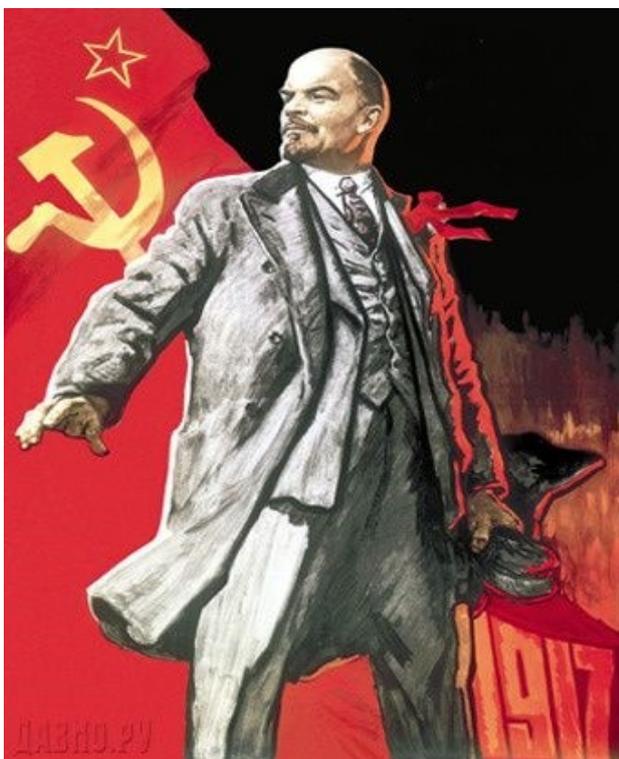
Le manifeste publié en ce jour marquant le 136è anniversaire de l'insurrection victorieuse de nos ancêtres mis en esclavage est aujourd'hui encore d'une brûlante actualité.

Il est disponible sur le site du PKLS et auprès des militants.



LONNÈ EK RESPÉ BA LÉNIN !

Nous saluons la mémoire de Vladimir Ilitch OULIANOV né le 22 avril 1870 à Simbirsk en Russie à l'occasion du 150° anniversaire de sa naissance.



Il fut un révolutionnaire qui alliait la théorie et la pratique, ses qualités de militant l'ont conduit à être un dirigeant du mouvement ouvrier mondial. Il a été l'artisan de la Révolution Socialiste d'Octobre 1917 qu'il a menée à la victoire en Russie.

Il commença à militer très jeune et a subi la répression du pouvoir tsariste à de nombreuses reprises. C'est suite à un séjour dans une prison en Sibérie où il avait été déporté pour avoir créé « *l'Union pour la libération de la classe ouvrière* », qu'il prend le nom de Lénine car la prison se trouvait près du fleuve Léna.

Après un long exil, il revient le 16 Avril 1917 en Russie, où règne une situation révolutionnaire. Il proclame que la tâche des révolutionnaires est de prendre le pouvoir « **Tout le pouvoir aux Soviets** »

La bourgeoisie russe et au niveau international n'a pas concédé la défaite de son système et l'instauration d'une société contrôlée par les ouvriers. Elle a organisé la contre révolution sous toutes les formes possibles. Le 3

mars 1918, Lénine, est victime d'un attentat. Le 20 août 1918, lors d'un autre attentat il est blessé, il en gardera une santé fragile.

Les pays impérialistes constituent une armée pour renverser le nouveau pouvoir, qui s'appelle « l'armée blanche », mais « l'armée rouge » sous la conduite notamment de Lev Davidovitch BRONSTEIN (Léon TROTSKI), triomphe de la contre-révolution en 1920, empêchant un retour en arrière. La première révolution prolétarienne au monde va poursuivre sa marche en avant.

Lénine va promouvoir la construction du socialisme malgré des conditions extrêmement difficiles. Cette première victoire des prolétaires contre les bourgeois va apporter des réponses aux aspirations, aux besoins, aux revendications des différentes catégories des masses populaires, certaines dispositions mises en œuvre à l'époque n'existent toujours pas de nos jours, dans certains pays présentés comme des modèles, de développement et de démocratie.

En 1922 Lénine dirige la création de l'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques).

Il meurt le 21 janvier 1924 à Moscou.

Sa réflexion théorique et son travail d'organisation dans la lignée des idées de Marx et Engels, lui ont permis d'apporter une contribution précieuse au Marxisme sur le plan de l'idéologie et de la pratique révolutionnaire. Il a écrit de nombreux ouvrages et articles et participé à beaucoup de réunions de révolutionnaires en Europe. Son apport fut tel que cette idéologie a été dénommée Marxisme-léninisme.

C'est Iossif Vissarionovitch DJOUGACHVILI (Joseph STALINE) qui lui succède à la tête de l'URSS.

Dans la situation actuelle où le monde est confronté à une grave crise qui touche tous les aspects de la société, nous devons approfondir le travail théorique de Lénine, sa pré-

LONNÈ EK RESPÉ BA LÉNIN !



cieuse contribution idéologique, qui a guidé les luttes révolutionnaires dans le monde. A la lumière de ses écrits et de sa pratique, nous pouvons mieux analyser la réalité d'aujourd'hui afin de définir une ligne d'action conséquente conforme aux intérêts des travailleurs, des masses populaires, des peuples, face aux agressions, des forces rétrogrades de la bourgeoisie dans le monde.

Une constante des idées de Lénine qui nous éclairent, doit servir de guide à notre génération c'est la nécessité de lutter contre l'opportunisme, le révisionnisme, le populisme, le dogmatisme, le sectarisme, et de toujours s'attacher à une éducation idéologique et à une action politique révolutionnaires fondées sur une analyse de classe, justifiée par la lutte des classes comprise comme moteur de l'histoire.

En cette période difficile d'interrogations sur demain, à savoir quel chemin suivre pour un changement de société, (Que faire ?), puisons chez Lénine l'explication de la puissance des travailleurs exploités, de la force des peuples opprimés, dans leurs luttes pour prendre en mains leurs intérêts et conduire leurs destins, pour triompher de la bourgeoisie, et avancer dans le sens de la libération nationale et de l'émancipation sociale.

Oui, aujourd'hui l'urgence de changer de modèle de société est manifeste, la nécessité du socialisme est évidente, pour mettre fin aux injustices, aux souffrances, aux discriminations, aux catastrophes générées par le ca-

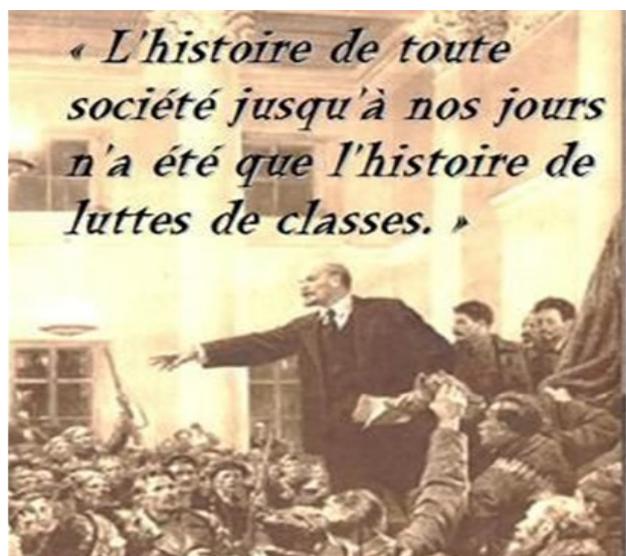
pitalisme.

C'est la tâche des révolutionnaires de notre pays de concrétiser cette opportunité pour l'indépendance et le socialisme. C'est la mission des communistes dans le monde entier pour le bien-être de l'humanité.

Pour cela nous devons prendre l'offensive en nous remémorons les mots de Friedrich Engels :

« Premièrement, ne jouez jamais avec l'insurrection si vous n'êtes pas décidés à affronter toutes les conséquences de votre jeu. L'insurrection est un calcul avec des grandeurs inconnues dont la valeur peut varier tous les jours ; les forces que vous combattez ont sur vous l'avantage de l'organisation, de la discipline et de l'autorité traditionnelle ; si vous ne pouvez leur opposer des forces supérieures, vous êtes battus, vous êtes perdus. Deuxièmement, une fois entrés dans la carrière révolutionnaire, agissez avec la plus grande détermination et prenez l'offensive. La défensive est la mort de tout soulèvement armé ; il est ruiné avant de s'être mesuré avec l'ennemi. »

Lénine a consacré sa vie à la cause de la classe ouvrière, des travailleurs, des masses populaires, à la lutte contre le capitalisme, l'impérialisme, le colonialisme, pour l'abolition de l'exploitation, pour l'autodétermination et la souveraineté des peuples, pour la construction du socialisme.



Il a concrétisé la vérité de ce propos de Marx

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE D'INVASION DU VÉNÉZUÉLA

Le Venezuela a fait l'objet d'une attaque le 3 mai 2020 en provenance de Colombie.

Trump a indiqué que son gouvernement n'avait rien à y voir. La marionnette Guaido s'est réfugiée derrière Trump pour considérer que c'était une opération d'intox des autorités vénézuéliennes.

Bien entendu, les médias ont été bien discrets mais il est devenu au fil des jours de plus en plus difficile de faire comme si rien ne s'était passé.

Rappelons qu'au mois de mars l'attorney général des USA (une espèce de procureur général) a fait, comme au far West, une annonce qu'il recherchait Maduro pour 15 millions de dollars au motif qu'il se livrait à du trafic de drogue. Dans le même sac, les USA ont rajouté d'autres responsables de l'état bolivarien. Bien entendu, pas le début de l'ombre d'une preuve mais quand on fait de la propagande.

Alors que la crise du coronavirus commençait à faire des milliers de morts aux USA, Pompéo ainsi que le chef du Pentagone ont annoncé que l'armée américaine allait se mobiliser et se déployer en Amérique Latine pour lutter contre la drogue. Quand

on pense que l'Afghanistan sous contrôle des USA est devenu le premier producteur d'opium et dérivé du monde, l'obsession des sbires de la Maison Blanche de lutter contre la drogue est bien étonnante.

Tout cela rappelait un peu la campagne orchestrée en 1990 pour intervenir au Panama pour arrêter Noriega. Sauf que Maduro ou les autres dirigeants vénézuéliens n'ont pas été les affidés de la CIA et que l'armée de Chavez se bat pour l'indépendance de la patrie bolivarienne.

Rappelons aussi qu'en dépit de la crise du Coronavirus, les USA et les autres impérialistes ont maintenu contre le Venezuela (mais aussi contre l'Iran, Cuba, la Russie) les sanctions économiques rendant difficile la lutte contre la pandémie. Le FMI a aussi refusé une demande d'aide de 5 milliards de dollars sollicités par le gouvernement vénézuélien. La presse bourgeoise parle d'émeutes de la faim et de famine dans certaines provinces.

En fait, il est bien établi que des mercenaires armés ont tenté de pénétrer au Venezuela en venant de Colombie. Il reste aussi possible qu'il y ait eu d'autres groupes qui aient réus-



Certains des mercenaires arrêtés

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE D'INVASION DU VÉNÉZUÉLA



si à s'infiltrer ou par mer ou par la frontière colombienne.

Même l'agence de presse AP a indiqué que ces personnes ont été entraînées en Colombie. Un étasunien vivant à Miami dénommé Jordan Goudreau a revendiqué avoir préparé cette invasion. Cet individu est un ancien GI qui a sévi en Afghanistan et est à la tête d'une société de conseil en sécurité, espèce de paravent de recrutement de mercenaires, dénommé SilverCorp USA. A ses cotés apparait un « patriote » vénézuélien, ancien capitaine de la garde nationale Javier Nieto. Goudreau a aussi déclaré à la presse que cette opération militaire baptisée « Gedeon » a été négociée avec Guaido pour une somme de 213 millions de dollars mais que par la suite la marionnette des USA n'aurait pas tout payé. Bien entendu, Guaido a démenti comme il l'avait déjà fait après avoir été photographié avec des paramilitaires colombiens.

Le problème est que l'armée a arrêté un certain nombre de ces mercenaires. Parmi eux, des membres notables de l'opposition extrémiste comme le nommé Josnard Adolfo Baudel qui avait déjà participé au soulèvement militaire avorté d'avril 2019 à l'appel de Guaido. Mieux, deux ressortissants américains dénommés Luke Denman et Airan Berry font partie des personnes arrêtées. Leur passeport et d'autres pièces d'identité ont été montrés à la télévision par le président Maduro. Le président vénézuélien a

déclaré que ces deux personnes faisaient partie de la sécurité du président US. Beaucoup d'armes et de documents ont été saisis. Ceci doit expliquer que le Parquet vénézuélien a accusé Guaido d'avoir financé cette opération grâce aux fonds pétroliers bloqués aux USA par les impérialistes.

En tous les cas, il est littéralement impossible qu'une telle opération ait pu être organisée aux USA et en Colombie sans que les autorités étasuniennes et de Bogota n'en aient rien su et sans que les extrémistes de l'opposition autour de la marionnette Guaido n'en aient pas été informés. Il s'agit d'une agression armée contre un pays souverain et ceci dans un cadre généralisé d'attaques contre une population.

L'impérialisme a de nombreuses fois utilisé ce type d'attaques en espérant que cela soulève un enchaînement amenant à la destruction d'un pouvoir populaire. L'exemple le plus connu est celui de la Baie des Cochons à Cuba en avril 1961.

Le peuple vénézuélien est l'objet d'attaques permanentes de l'impérialisme.

Plus que jamais, la révolution bolivarienne a besoin de notre soutien.



**Contrat signé par Guaido
Avec la société SILVERCORP**

NOUVEL ANDEWO

MOYEN ORIENT : LE PARTAGE DE SAN REMO



Il y a 100 ans, lors du Traité de San Remo, les impérialistes dépeçaient

le Moyen Orient. Aux Français la Syrie et le Liban ; aux Anglais, la Palestine et la péninsule arabique. L'octroi de la Palestine à la Grande Bretagne ne pouvait qu'amener à une situation de crise. En effet, trois ans auparavant, Balfour, secrétaire des affaires Etrangères, avait écrit à Lionel Rothschild, un sioniste patenté, que le gouvernement britannique « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour les juifs ». Les bases de la création d'Israël étaient posées.

ALLIANCE ANTI PALESTINIENNE EN ISRAEL



Les nommés Gantz et Netanyahu, apparents opposants depuis trois élections viennent de se mettre d'accord pour gouverner ensemble ! L'actuel premier ministre pense avoir sauvé sa peau puisqu'il est menacé d'un procès pour corruption. Quant à l'ancien opposant, il va bénéficier d'un poste de premier ministre suppléant et devrait diriger le gouvernement dans 18 mois. Même les travaillistes ont décidé de rejoindre cette coalition hétéroclite en échange de trois portefeuilles. Le pire est que le programme du gouvernement entérine le « plan de paix » de Trump et prévoit l'annexion de la vallée du Jourdain. Bref, la supposée démocratie israélienne n'a qu'un seul point permanent et commun : nier les droits du peuple palestinien. Un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre !

ELECTIONS AUX USA

La crise du coronavirus aura « tué » la course électorale pour la candidature démocrate. Parti en tête, le candidat « socialiste » Sanders a été rattrapé puis dépassé par l'ancien Vice-Président Biden. Ce dernier a bénéficié du soutien de l'appareil démocrate poussant à la modération et d'une mobilisation des électeurs afro-américains. Sanders a décidé de se retirer et a apporté son soutien à Biden. Biden a accepté de reprendre dans son programme certaines revendications de Sanders.



BOLIVIE



Du fait de coronavirus, les élections présidentielles et législatives du 3 mai

ont été reportées à une date ultérieure non fixée. Manifestement, le pouvoir né du coup d'État veut profiter de cette période pour retirer au MAS le leadership que lui accordaient tous les sondages. Il accentue la répression contre les militants du MAS dont certains sont emprisonnés. De nombreuses candidatures dont celle d'Evo Morales (encore réfugié en Argentine) ont été refusées. Bref, la « démocratie » US est en marche.

LE FMI FAIT DE LA POLITIQUE POUR LE CORONAVIRUS

Pendant la crise du coronavirus, beaucoup d'États se sont retrouvés sans trésorerie pour acheter des biens et des médicaments. Le FMI n'a soutenu que des états pro-occidentaux. Entre autres, un prêt de 5



NOUVEL ANDEWO

milliards de dollars a été refusé au Venezuela. Dans le même temps, le FMI a refusé la proposition d'étalement de la dette argentine. Le FMI se comporte en criminel contre les peuples.

BRESIL : LE TORCHON BRULE



Bolsonaro a licencié son ministre de la santé car adepte du confinement et celui de la justice qui ne voulait pas changer le chef de la po-

lice fédérale. Cela illustre la dégradation de la majorité politique. Même l'armée qui détient le tiers des portefeuilles ministériels se tient en embuscade. Bolsonaro a d'ailleurs accepté de participer à une manifestation qui appelait à la suspension du Congrès comme lors du coup d'état de 1964. L'ancien ministre de la justice qui est actuellement impliqué dans une affaire de trafic du dossier ayant entraîné la condamnation de Lula veut redorer son blason en attaquant son ancien allié et l'accusant d'abus de pouvoir. Bolsonaro multiplie les provocations allant jusqu'à déclarer que le coronavirus était une « simple grippe ».

LES TRUMPERIES TROMPENT-ELLES ?

TRUMPERIES à la Maison Blanche Comment il nous parle



Le président étasunien a été perturbé par l'arrivée de la pandémie du Covid 19. Il se voyait aller triomphalement aux élections avec un bilan économique positif pour les riches et une partie des classes moyennes. Son langage guerrier lui permettait de maintenir

mobilisé un électorat minoritaire mais plus apte à se mobiliser dans les États clés des élections présidentielles (en 2016, Trump a été minoritaire en voix).

Face au coronavirus, il a considéré que cela n'était pas grave et que l'économie devait primer puis devant la montée de la vague, il a commencé à s'en prendre aux gouverneurs démocrates et à la Chine. Pour expliquer que son pays ait le record du nombre d'infectés et de décès, le président américains a besoin de boucs émissaires. Cela lui donnera un argument pour sa campagne.

Une turpitude de plus!



Le vrai fléau qui balaie la planète est le capitalisme ultralibéral, le vrai fléau qui affecte durement notre peuple est le colonialisme criminel.

Site pkls

<http://www.pkls.org>

mail: pkls@pkls.org

mail: pkls.matnik@gmail.com

PALESTINE

Avec les poèmes de palestiniens(ne)s, nous poursuivons la publication de paroles qui sont des larmes, de mots qui saignent de la colonisation, de la répression israélienne qui emprisonne, torture, assassine.

Ces vers sont des armes de combat, quand ils se mêlent à la lutte, c'est pour atténuer la douleur, pour panser les blessures. Ces poèmes ne sont pas des pleurs, ce sont des chants du refus de la violence coloniale, des chansons d'espérance pour la victoire.

Ces mots sont un chant de résistance, le courage d'une poésie, une poésie du courage.



Des poèmes de
Mona Al-Assi
poétesse
palestinienne

Des dessins d'en-
fants palestiniens
qui extériorisent
leurs souffrances.

Des ombres suspendues



Lorsque le sang du pays se tait
L'enfant quitte son cadavre
Et le secoue
Pour le débarrasser de la poussière
Du chemin de l'école
Et des bonbons se trouvant dans les poches.
Il plante dans la hanche du fleuve
De maigres rendez-vous
Et des périphrases
Des trous desquelles
S'envolent les mères
Des ombres suspendues.



PALESTINE

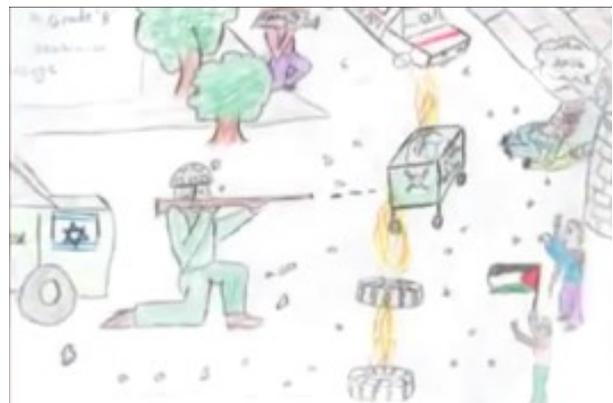
Une rose sèche

Une rose sèche
A laissé le mur du monde
Sans épaule
Pour que les yeux de la petite
S'agrandissent
Comme deux regrets noués
à un cerf-volant
Qui chaque fois que les vents de la perte
Lui soufflent dans le cœur
S'envole.



Comment ne t'aimerais-je pas?

Comment ne t'aimerais-je pas
Alors que tu corromps l'incendie
Avec ces forêts
Jusqu'au dernier brin
A la manière d'un noyé ?



COMMUNIQUÉ

Ce 3 mai 2020 a révélé un des aspects du plan d'agression planifié par les USA contre le Venezuela.

En cette matinée des vedettes rapides en provenance de Colombie ont voulu accoster dans la province de La Guaira pour y déposer des hommes armés. Cependant l'opération a échoué car les mercenaires armés par la CIA n'ont pas pu tromper la vigilance de l'armée vénézuélienne qui a récemment renouvelé son soutien au gouvernement et réaffirmé son engagement pour défendre la patrie bolivarienne. Il en est résulté des tirs qui ont fait des morts et des blessés, plusieurs mercenaires ont été faits prisonniers.

Cela rappelle les interventions Étasuniennes à Cuba en Avril 1961 avec Kennedy, à Grenade en 1983 avec Reagan, au Panama en 1989 avec Bush. Ce plan d'agression et de renversement du gouvernement bolivarien au Venezuela mis en œuvre par Obama a été renforcé par Trump et récemment activé avec le déploiement de bateaux militaires dans la région avec le soutien et la participation des armées française, britannique et hollandaise qui ont envoyé aussi dans la région des bâtiments de guerre qui patrouillent de manière coordonnée.

Le PKLS condamne avec fermeté l'attaque menée par la CIA des USA contre le Venezuela.

Le PKLS dénonce la participation honteuse à des manœuvres conjointes des armées impérialistes en vue d'attaquer le peuple Vénézuélien.

Le PKLS réproouve l'utilisation de notre sol et de notre domaine maritime frontalier avec le Venezuela pour des opérations belliqueuses mettant en danger notre peuple.

Le PKLS exige le retrait de toutes les forces militaires dans la Caraïbe visant la réalisation d'une attaque abjecte, afin que la Caraïbe soit une zone de paix.

Le PKLS réclame la fin des sanctions contre le peuple vénézuélien.

Le PKLS réitère son soutien à la Révolution Bolivarienne et au gouvernement vénézuélien.

Impérialistes bas les pattes devant le Venezuela !

Vive la solidarité entre les peuples Vénézuélien et Martiniquais !

Martinique le 3 mai 2020

Pour le PKLS

Jean Pierre ETILE



SEN-PIÈ antan lontan

Apré Katastrof 1902



Krazé brizé



Tout piébwa brilé



Ruines de la Cathédrale



Ruines du Lycée



Lari V. HUGO jiskont apré



Lari V. HUGO 6 zan apré

SEN-PIÈ antan lontan

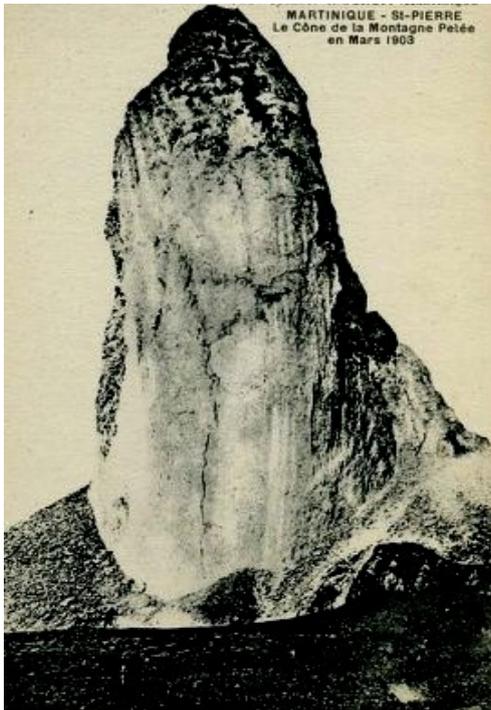
Apré Katastrof 1902



La Place du Mouillage



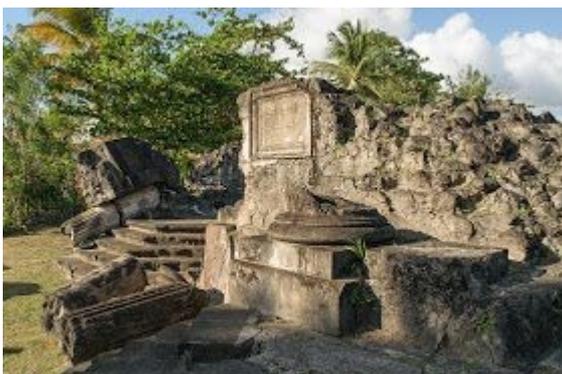
Une équipe de déblayeurs sur le terrain



Le cône du Volcan en 1903



Un prêtre catholique bénit cadavres et décombres



Ruines de l'Eglise aujourd'hui



Ruines de la ville vue d'en haut

**Pour mémoire nous publions des anciennes
pages « une » de PATRIYOT,
voici une page de juillet - aout 2016**

PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 48



JUILLET—AOÛT 2016

**L'EXIGENCE EST DE SORTIR DE LA
DOMINATION COLONIALE
FRANÇAISE ET EUROPÉENNE**

**COLOMBIE:
ACCORD ENTRE**

**L'ONU et la lutte de
LIBÉRATION
des PEUPLES**

**GOUVERNEMENT
ET LES FARC-EP**

**Le sport
gangréné
par l'argent.**

SOLIDARITÉ

AVEC

LA PALESTINE

A consulter sur le Site du PKLS : <http://www.pkls.org>

PATRIYOT
Directeur de publication : J-P ETILE

Dépôt légal : Mai 2020
P.K.L.S. MARTINIQUE